

**BAÂMEUR DÉSAVOUÉ PAR LA COMMISSION
ÉLECTORALE**
**LE REPORT DE L'AG
ANNULÉ**

Page 24

LUTTE ANTITERRORISTE
**SIX CASEMATES
DÉTRUITES**

Page 3

ISSN : 1112-7449
MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3036 | Jeudi 16 mars 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**FOOTBALL, CHAMPIONNAT
DE LIGUE 1 MOBILIS**

**LE LEADER
SUR
DU VELOURS**

Page 17

GRÈVE GÉNÉRALE DANS TOUS LES AÉROPORTS DU PAYS

**SIDI SAID
S'EN MÊLE !**

Page 3

**105 % POUR LA TOMATE, 36 %
POUR L'AIL...**

**LES PRIX
ONT
FLAMBÉ !**

Page 4



**2 ENFANTS NOYÉS
DANS UNE FOSSE**

**BÉCHAR
SOUS
LE CHOC**

Page 24

**ABDELMADJID TEBBOUNE
L'A CONFIRMÉ**

**PLUS DE
ROGRAMMES
IMMOBILIERS
AADL ET LPP**

Page 6



LÉGISLATIVES

**BENSALAH APPELLE
À UNE PARTICIPATION
"RECORD"**

Page 3

PRODUITS NON-ESSENTIELS

**TOUS SOUMIS
À UNE LICENCE
D'IMPORTATION**

Page 24



6
cas de fraude de signatures relevés par les instances de Abdelwahab Derbal.

20
ans de prison pour l'auteur d'un crime sur la personne de sa cousine.

175
concepts et nouveautés dévoilés au Salon de l'auto de Genève.

CRÉATION D'UN ATELIER PILOTE POUR ENFANTS HANDICAPÉS À CONSTANTINE

Un atelier professionnel pilote, au profit d'enfants handicapés, a été créé au niveau du centre psychopédagogique pour déficients mentaux de la commune de Didouche-Mourad à l'initiative de l'association "Ibrez, mission handicap".

Il s'agit d'une exploitation agricole visant à dispenser à cette catégorie aux besoins spécifiques une formation en jardinage en leur inculquant les notions de base de la floriculture et la culture maraîchère. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une série d'actions élaborées à l'occasion de la Journée nationale des personnes handicapées, coïncidant avec le 14 mars.

Le centre ambitionne la culture de plantes médicinales et florales ainsi que la greffe de plantes. Mais avant tout cet atelier permettra aux enfants handicapés d'acquérir une formation portant sur les techniques liées à ce domaine, mais aussi à celui de l'agriculture (plantation de pommes de terre, poivrons...)



Cette formation vise à préparer ces enfants dans le cadre d'un projet de centre d'aide par le travail pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, où chaque atelier sera protégé et adapté à chaque handicap, et ce, pour ouvrir les horizons du monde du travail à cette catégorie sociale.

LA FEMME RURALE PARTIE PRENANTE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL À SOUK-AHRAS



Les participants au séminaire national sur "La femme et le bénévolat", organisé à Souk-Ahras, ont mis l'accent sur le rôle de la femme rurale dans le développement local et la préservation du patrimoine de terroir. Organisée par

l'Association nationale du bénévolat à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, la rencontre de deux jours a réuni les autorités locales, les représentants de la société civile et un grand nombre de femmes de divers secteurs et corps de sécurité. Ahmed Melha, président de l'association initiatrice de cette rencontre, a mis l'accent, à l'occasion, sur le rôle de la femme rurale dans la production agricole notamment domestique qui, a-t-il noté, constitue "un acte de bénévolat suprême" au service du monde rural et du développement. Relevant également sa contribution à la préservation du patrimoine local et national dont les métiers artisanaux, l'intervenant a rappelé le combat mené par cette femme durant la révolution libératrice et les sacrifices qu'elle a eu à consentir. Les intervenants ont également préconisé la diffusion de la culture du bénévolat et l'élargissement de la notion du service d'intérêt général de sorte à inclure les évolutions sociales et technologiques en puisant dans le patrimoine et ses formes de solidarité séculaire dont la touiza.

L'HÔPITAL PSYCHIATRIQUE DE BOUDOUAOU LIVRABLE EN 2017 ?

La livraison, annoncée pour fin 2017, de l'hôpital psychiatrique de 120 lits, à Boudouaou est attendue avec impatience.

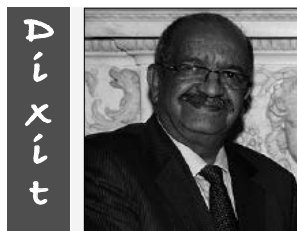
Lancé en 2010 au titre du programme de soutien à la croissance économique 2005-2009, le chantier de cet établissement a atteint un taux d'avancement estimé à tout juste 50 %.

Selon les explications fournies par les chargés de ce projet au wali de Boumerdès, Abderrahmane Madani Fouatih, lors d'une récente inspection du chantier de cet hôpital devant être réceptionné initialement en 2014, ce retard dans la réalisation serait dû à "l'indisponibilité d'un foncier adéquat et à des raisons financières".

Lors de sa visite sur chantier, le wali a instruit l'entreprise réalisatrice de même que le bureau d'études, à l'effet d'accélérer le rythme des travaux en vue de "sa livraison, au plus tard, avant fin 2017".

Après consultations avec les responsables concernés, le wali a décidé, sur place, l'élargissement des prestations futures de cet

hôpital psychiatrique à la médecine générale afin, a-t-il dit, d'être au "diapason de la croissance démographique enregistrée dans cette région et, partant, l'augmentation des besoins en matière de prestations sanitaires".



ABDELKADER MESSAHEL
"L'approche algérienne pour le règlement de la crise en Libye repose sur plusieurs fondements, le 1^{er} étant la solution politique, le 2^e le dialogue inter-libyen, le 3^e la préservation de l'intégrité territoriale de la Libye et, enfin le 4^e est que la solution émane des Libyens et non imposée de l'extérieur."

UNE CHAÎNE DE RADIO ANNONCE UNE ATTAQUE... ZOMBIE DANS L'INDIANA

Une information pour le moins inquiétante a été communiquée sur la radio WZZY qui diffuse à Winchester dans l'Indiana la semaine dernière.

Un flash a été diffusé à plusieurs reprises, avertissant de la propagation par des cadavres d'un virus transformant les humains en morts vivants.

Pour finir, le présentateur radio prévoyait une attaque de zombies imminente. Intriguée par ce drôle d'avertissement, la cellule de sécurité intérieure et de gestion d'urgence du comté de Randolph a pris contact avec le département de sécurité intérieure de l'Etat d'Indiana pour savoir s'il s'agissait d'un exercice. Mais il est très vite apparu que la radio avait été hackée et qu'aucun zombie ne traînait dans les environs.

UNE PERRUQUE VERTE POUR NE PAS ÊTRE... JURÉ D'ASSISES

Un homme, qui ne voulait pas être juré d'assises, a trouvé un subterfuge pour le moins improbable.

Il s'est tout simplement présenté avec une perruque verte face à la présidente, relate Vaucluse-Matin. Il sera poursuivi pour outrage à magistrat !

Le matin même, il avait été tiré au sort par la Cour d'assises d'appel du Vaucluse pour juger une affaire de meurtre. Il a indiqué "ne pas souhaiter être juré" mais le tribunal a refusé de le dispenser du procès. L'homme est alors revenu avec une perruque verte sur les cheveux en début d'après-midi.

10 AVIONS MOBILISÉS POUR LA VISITE AU JAPON DE L'ÉMIR D'ARABIE SAOUDITE

Selon le quotidien japonais Mainichi Shinbun, le roi d'Arabie saoudite Salmane ben Abdelaziz Al Saoud en visite officielle au Japon, était accompagné de 1.500 personnes, ses bagages pesaient 459 tonnes... Pour cette vaste délégation, le roi a mobilisé pas moins de 10 avions.

Un millier des chambres dans les meilleurs hôtels de Tokyo et 500 limousines réservés... Les Japonais n'ont pas fini de parler de cette visite !

PROCHAIN RENDEZ-VOUS ÉLECTORAL

Bensalah appelle à une participation "record"

Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, a appelé, hier à Alger, à doubler d'effort "pour inciter le citoyen à une participation record" aux prochaines élections législatives qui revêtent une importance extrême.

PAR INES AMROUDE

Intervenant à la réunion de la Commission des affaires juridiques, administratives et des droits de l'homme, consacrée à l'élaboration du règlement intérieur du Conseil, Bensalah a affirmé qu'"il est nécessaire aujourd'hui, au moment où le peuple s'appête à se rendre aux urnes, de doubler d'effort en vue d'inciter le citoyen à une participation record à ce rendez-vous électoral d'une extrême importance".

"Une large participation populaire est à même de garantir des assemblées élues représentatives et influentes, à la hauteur des espérances du peuple algérien", a estimé le président du Conseil.

La promulgation de la loi organique portant régime électoral et la création de la Haute instance indépendante de surveil-

lance des élections (HIISE) et sa constitutionnalisation sont des mesures qui attestent "assurément de la bonne foi et du souci permanent d'œuvrer à la garantie de la régularité et de la transparence des élections, pour le parachèvement de l'édification de l'Etat de Droit", a-t-il soutenu.

L'adoption de la Constitution de février 2016 vient finaliser la série de réformes "profondes ayant inclus toutes les lois règlementant et confortant la pratique démocratique dans le pays, qu'il s'agisse d'élections, de partis ou bien d'autonomisation de la femme dans le cadre des assemblées élues", a souligné M. Bensalah.

Les amendements qui s'inscrivent dans le cadre des réformes "profondes et globales", initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ont

permis d'asseoir "les fondements de l'édification d'un Etat moderne, conforter la réconciliation nationale et préparer le pays à accéder au développement", a-t-il estimé.

Il y a deux jours, Bedoui a aussi plaidé en faveur de la participation massive des Algériens à ce scrutin.

Car une participation massive est une réponse à tous ceux qui doutent de la transparence des élections et qui soutiennent que les jeux sont déjà faits.

"L'Algérie est visée. Ce qu'on entend et ce qu'on voit comme tentatives d'attaques terroristes ou autres confirment que notre pays est visé. Il faut protéger notre sécurité et notre stabilité" a martelé le ministre.

Ce dernier n'a pas, toutefois, évoqué dans son rapport les questions liées à la corruption dans la collecte des signa-



Abdelkader Bensalah.

tures ou dans l'achat de positions de tête de liste électorale dénoncées notamment par l'opposition.

L. A.

INFORMATIONS FINANCIÈRES DES ENTREPRISES

Bientôt accessibles aux banques par le e-management

PAR LKHDARI BRAHIM

Un pas important a été franchi dans les relations entre les banques et les entreprises, à travers la signature, hier à Alger, d'un protocole d'accord entre l'Association des banques et des établissements financiers (Abef) et le Centre national de registre du commerce (CNRC).

Un accord qui permettra, désormais aux banques d'accéder à l'information financière et commerciale des entreprises, via le portail électronique Sidjilcom, qui ouvre sur un large spectre de données telles la consultation en ligne du répertoire national des commerçants, les états financiers des sociétés ainsi que le bulletin officiel des annonces légales

(Boal). De même, la base des données des actes de nantissements, la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre du commerce ainsi que le fichier national des dénominations et noms commerciaux peuvent également y être consultés.

Au niveau de l'impact, ce nouveau dispositif technique offre la possibilité banques et autres établissements financiers d'authentifier leurs clients et de mieux contrôler leurs dossiers de financements bancaires. Il présente aussi "un caractère préventif contre les fausses déclarations en vue de lutter contre la fraude" note le directeur général du CNRC, Mohamed Slimani, expliquant encore que cette démarche

"participera à l'émergence d'une économie nationale saine et transparente", ajoutant également que le procédé était dynamique, interactif et surtout fiable en ce sens que l'information "est mise à jour et obtenue en temps réel" a-t-il conclu. Pour sa part, le président de l'Abef, Boualem Djebbar, a mis l'accent sur le fait que ce nouveau dispositif aille "sensiblement réduire les délais de traitement des demandes de crédits et améliorer la qualité du service" a-t-il dit. Djebbar a profité de cette occasion pour rappeler que l'Abef comptait également signer prochainement des accords avec la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas), la Caisse nationale de sécurité

de sécurité sociale des non salariés (Casnos) et la Caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du BTPH (Cacobapth) pour lui permettre d'accéder à leurs bases de données.

Il est enfin à noter que le document a été paraphé par le Dg du CNRC, et le président de l'Abef, en présence du ministre des Finances, Hadji Babaami, du ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que ministre délégué, chargé de l'Economie numérique et de la modernisation des systèmes financiers, Moutassam Boudiaf.

L. B.

PRODUITS NON-ESSENTIELS

Tous soumis à une licence d'importation

Toutes les marchandises, excepté les produits essentiels pour le citoyen, seront soumises à une licence d'importation, afin de réorganiser le marché, a affirmé hier Abdelmadjid Tebboune, le ministre du Commerce par intérim, a indiqué l'APS. Durant la signature d'un protocole d'accord entre l'association professionnelle des banques, les organes financiers et le Centre nationale du registre de commerce, Tebboune a déclaré que "tous les

produits qui entrent en Algérie seront soumis à une licence où une autorisation".

Le ministre a aussi précisé, dans ce cadre, que les autorisations concernant l'importation des produits essentiels comme la semoule, le blé, l'huile, le sucre, le lait et les médicaments, seront renouvelés automatiquement, afin d'éviter les cas de pénurie dans le marché, alors que tout ce qui est "circonstancié" sera soumis à une licence

délimité par le temps comme pour les viandes, auxquelles la licence est limitée à trois mois. Cette procédure vise à organiser le marché et éviter l'anarchie, notamment les cas d'abondance excessive de marchandises dans certaines périodes de l'année et leur pénurie dans d'autres périodes, ainsi que de surveiller et contrôler le marché, afin de renforcer la production nationale tout en subvenant aux besoins du marché.

R. N.

LUTTE ANTITERRORISTE

Six casemates détruites

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a indiqué, hier, dans un communiqué que des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ont détruit avant-hier six caches terroristes au cours des opérations de lutte contre le

terrorisme menées à Bouira, Boumerdès, Bordj Bou-Argeridj et Skikda.

Le MDN a précisé dans son communiqué que "dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont détruit,

le 14 mars 2017 à Bouira, Boumerdès/1° RM, Bordj-Bou-Argeridj et Skikda/5° RM, six casemates pour terroristes, deux canons de confection artisanale et six bombes".

R. N.

OULD ABBES CATÉGORIQUE : "Les listes du FLN ne seront pas revues"

Coupant courant aux rumeurs et autres spéculations autour des listes des candidats de son parti aux élections législatives, le SG du FLN a été catégorique en soutenant qu'aucun changement n'y sera apporté.

C'est ce qu'a affirmé, mercredi, Ould Abbès à la presse en marge des travaux de la commission juridique et administrative consacrés du Conseil de la Nation. Soulignant que le choix des candidats s'est fait "en toute transparence et démocratie" et que les listes ont été élaborées "conformément aux critères fixés", le patron du FLN a martelé qu'il ne cédera pas aux pressions exercées dans certaines wilayas par des militants opposés aux listes élaborées, tout en appelant les mécontents à la sagesse.

R. N.

POUR RÉDUIRE L'IMPORTATION

Ziani propose des barrières non tarifaires

Le comité de veille installé par le Premier ministre a été conçu par le ministère de l'Industrie pour "élargir les passerelles entre l'entreprise et l'Etat". C'est ce qu'a affirmé, hier, Abdelwahab Ziani, président de la Fédération agroalimentaire, en réponse aux spéculations faisant état d'un "cafouillage" entre le Premier ministre et le département d'Abdeslam Bouchouareb.

PAR RIAD EL HADI

Invité de la rédaction de la radio Chaîne 3, M. Ziani explique que ce comité a pour mission de coordonner entre les ministères, les institutions étatiques, les organismes financiers et les wilayas, afin d'accompagner les investisseurs et libérer les initiatives du blocage bureaucratique.

« Le poids de la bureaucratie, déplore-t-il, est toujours aussi lourd. Pour recevoir leurs papiers les investisseurs sont contraints, dit-il, d'attendre une à 3 années ».

L'entreprise algérienne a perdu plus de 60 % de parts de marché

Pour le président de la CIPA la dynamique économique enclenchée par le gouvernement commence à rapporter ses fruits. Les entreprises, en Algérie, « ont augmenté de plus de 17% leurs chiffres d'affaires » révèle-t-il pour étayer ses propos. Cet essor n'a cependant pas permis à l'entreprise nationale de rattraper les parts de marché perdues au profit de l'importation.

« L'entreprise algérienne a perdu plus de 60 % de ses parts de marché à cause des importations », regrette-t-il en citant à titre d'exemple la présence de 200 entreprises de confiseries, en raison dit-il de « l'ouverture de nos frontières », réduite, depuis, à 13.



Abdelwahab Ziani.

Pour un patriotisme économique et une planification de l'investissement

Comment résister à la concurrence étrangère à l'époque de la mondialisation? M. Ziani propose d'ériger « des barrières non tarifaires » pour bloquer tous ces produits qui sont en train de nous envahir « de partout ». C'est ce que font les pays de l'Union européenne, explique le président de la CIPA.

« Quand j'ai vu les mécanismes avec lesquels ils se protègent, j'ai constaté qu'ils étaient pire que le protectionnisme », déclare-t-il, appelant l'Etat à faire de même pour protéger la production nationale.

Interpellé sur la qualité des produits fabriqués localement et ne répondant pas aux exigences du consommateur algérien, M. Ziani en appelle à la conscience des Algériens pour consommer le « Made in bladi ». « Aidez-nous à améliorer nos produits », a-t-il appelé.

R. E.

105 % POUR LA TOMATE, 36 % POUR L'AIL...

Les prix ont flambé !

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Les prix au détail de la majorité des produits alimentaires ont connu une hausse en janvier 2017 par rapport au même mois de 2016, tandis que des différences de prix demeurent significatives entre les régions du pays, a appris l'APS auprès du ministère du Commerce.

Les plus fortes hausses annuelles ont été enregistrées pour la tomate fraîche, les pois chiches, l'ail importé, la pomme de terre et les œufs.

Pour les produits d'épicerie, les prix moyens à consommateurs ont grimpé,

entre les deux périodes de comparaison, pour la levure sèche (+10%), le café (+9 %), la farine conditionnée (+8,3 %), les pâtes alimentaires (+8 %), le lait en poudre infantile (+7,4 %), le thé (+6,3 %), le riz (+5,7%), le concentré de tomate (+5 %), le sucre blanc (+3,4 %) et les huiles alimentaires (+1,4 %).

Concernant les légumes secs, la flambée des prix a été observée pour les pois chiches (+62,4 %), les haricots secs (+11,7 %) et des lentilles (+5,3 %). Pour les légumes frais les plus consommés, le prix de la tomate fraîche a augmenté de 105,1 % en janvier dernier par

rapport à un an plus tôt, de 37,6 % pour l'ail importé, de 25,5 % pour la pomme de terre et de 6 % pour l'ail local sec. Par contre, le prix de l'oignon sec a baissé de près de 32 % entre les deux périodes de comparaison.

S'agissant des viandes, les prix moyens à la consommation ont baissé pour celles ovines locales (-2 %) et bovines locales (-1 %) ainsi que pour le poulet éviscéré (-17 %).

Mais des hausses ont été enregistrées pour la viande bovine congelée (+3 %) et les œufs (+27,3 %).

R. R.

PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Des lois "violées" avec impunité

La célébration, hier, de la Journée mondiale de protection des consommateurs est l'occasion pour la chaîne 3 de la Radio algérienne de relever « le grand décalage » existant entre ce que les textes de loi préconisent en la matière et les pratiques nuisibles observées sur les places marchandes.

Le consommateur, indique-t-on a travers un reportage diffusé hier, possède des droits, mais ceux-ci sont violés au quotidien par des commerçants « sans foi ni loi ». Il a été relevé d'ailleurs que le dispositif de protection prévoit que le consommateur a le droit d'être informé et d'être protégé dans sa sécurité. « Mais, s'interroge-t-on ce droit lui est-il garanti, quand on constate que les commerçants ne respectent aucune norme ? »

Pour conforter leurs propos, l'auteur du reportage évoque pour l'exemple les spectacles courants de ces « sachets de lait et autres produits alimentaires » que l'on retrouve, dit-il, exposés à même les trottoirs.

« Cette situation anarchique existe parce que les moyens de contrôle font défaut et que, de plus, les acheteurs ne sont pas trop regardants » croit savoir une personne questionnée sur le sujet.

A côté de ces atteintes à l'hygiène et à la santé des clients, le journaliste de la chaîne 3 fait également mention du phénomène de la contrefaçon en signalant que plus de 80 % des produits commercialisés en Algérie sont contrefaits.

Il fait appuyer son constat par le directeur de l'organisme algérien d'accréditation

(Algerac), Nourredine Boudissa, lequel relève, par exemple, le nombre « limité » de laboratoires aptes, aujourd'hui, à assurer correctement le travail de contrôle de la qualité de produits pharmaceutiques et de réactifs.

L'auteur du reportage estime que le consommateur n'est pas à l'abri des conséquences découlant de ces situations pouvant être dramatiques pour sa santé, « en raison de la présence sur les marchés de produits dont la provenance et la qualité sont douteuses ».

Mustapha Zebdi, président d'une association de défense des consommateurs considère, quant à lui qu'on est encore loin du moment où les droits du consommateur Algérien commenceront à être respectés.

R. N.

PRODUIT PAR LE SUD-CORÉEN GREEN CROSS MEDICAL SCIENCE

L'Algérie importe plus de 12 millions de dollars de glucomètres

L'Algérie va importer pour plus de 12 millions de dollars d'appareils de lecture de glycémie (glucomètres) du producteur sud-coréen Green Cross Medical Science.

En effet, Green Cross MS a signé un contrat d'un montant de 12,3 millions de dollars avec l'entreprise américaine Teco Diagnostics, pour la fourniture de glucomètres. Ces appareils seront, par la suite, exportés par Teco Diagnostics vers l'Algérie, a indiqué hier le site The Investor, citant un communiqué de Green Cross MS.

Le contrat signé par les deux entreprises stipule que la marchandise soit délivrée avant le 31 décembre 2017. Et il va subvenir, selon la même source, à 25 % des besoins de l'Algérie en matière de glucomètres.

INCENDIE À MASCARA

21 individus secourus

21 individus ont été secourus hier par les éléments de la Protection civile, lors d'un incendie qui s'est déclaré dans un immeuble à Mascara.

L'incendie qui s'est déclaré tôt le matin dans un appartement au rez-de-chaussée d'un immeuble à Mascara, a provoqué une propagation de la fumée qui a provoqué l'asphyxie de 21 personnes qui ont été évacuées par la Protection civile vers le service d'urgences de l'hôpital "Meslem Tayeb" à Mascara. Quelques pertes matérielles ont été constatées, tandis qu'aucune perte humaine n'a été déplorée. Cependant, les raisons du déclenchement de cet incendie restent toujours inconnues.

TERRORISME ROUTIER

2 morts et 27 blessés en 24 heures

Deux personnes mortes et 27 autres blessées dans des accidents de la route constatés avant hier, mardi par les gendarmes à travers dix wilayas du pays, a indiqué hier un communiqué de la Gendarmerie nationale. Les accidents qui ont aussi provoqué des dégâts matériels importants à 15 véhicules impliqués, ont été constatés aux wilayas de Tlemcen, Mostaganem, Oran, Relizane, Adrar, Batna, Sétif, Guelma, El-Tarf et Tamanrasset, précise le même communiqué.

R. N.

GRÈVE GÉNÉRALE DANS TOUS LES AÉROPORTS DU PAYS

Sidi Said intervient en apportant des « assurances »

Une nouvelle grève a encore une fois provoqué la galère chez les passagers de la compagnie Air Algérie hier mercredi dans la matinée. Menée depuis 8h du matin à l'aéroport Houari-Boumediène, les passagers ont été soulagés suite aux rumeurs qui circulaient annonçant que les initiateurs de la grève sont revenus à la raison en suspendant leur mouvement de grève après deux heures d'arrêt de travail ayant entraîné la paralysie de ces structures aéroportuaires civiles du pays.

PAR IDIR AMMOUR

Finalelement la grève est maintenue au niveau de tous les aéroports à l'exception des vols assurés de Annaba-Marseille, Tlemcen-Lyon, Constantine-Marseille, Alger-Barcelone et Alger-Paris. Tous les autres avions dans tous les aéroports sont cloués au sol et la grève est largement suivie par l'ensemble des personnels d'Air Algérie, puisque tous les syndicats affiliés à la centrale syndicale UGTA, PNC, PNT, SPLA, et les personnels de la direction des opérations et ceux de la direction du transport et du réseau ont adhéré à l'appel, selon plusieurs sources concordantes.

Mais après une matinée cauchemardesque pour les passagers d'Air Algérie, pénalisés à nouveau par une grève, qui a vu la quasi-totalité des vols annulés, les choses ont commencé à rentrer dans l'ordre avec une reprise progressive des vols. Le syndicat a décidé de suspendre son mouvement, suite à une intervention du secrétaire général de l'UGTA, lequel a apporté « des assurances » aux grévistes quant à l'avenir du pavillon national, nous a indiqué un membre du cabinet de Sidi Said.

« Air Algérie est une entreprise

stratégique, symbole de la souveraineté nationale, il n'est pas question de la nationaliser, mais des réformes et des restructurations sont nécessaires pour la rendre plus performante en vue de la préparer à la concurrence », a encore indiqué notre source.

Par ailleurs, nous avons appris auprès du syndicat UGTA/entreprise d'Air Algérie que Mounir Lamari, directeur du transport et réseau d'Air Algérie a été réintégré dans son poste, suite à la forte pression des syndicats.

Le seul point d'achoppement, reste le cas Nasreddine Boukhari, directeur des opérations non encore réintégré à son poste ajoute notre source.

Il est à relever que cette grève étant improvisée, la veille, et ce, après une réunion des syndicats des personnels des aéroports, suite aux propos du ministre des Transports Boudjemaâ Talai qui aurait qualifié la compagnie Air Algérie de « Khouarda » (m ...) et suite aux limogeages « injustifiés » de Nasreddine Boukhari, directeur très apprécié de la direction des opérations et de Mounir Lamari, directeur du transport et du réseau, précise notre source. Ça devient donc une habitude, voire une tradition

avec le temps de voir des syndicats prendre des décisions spontanées sans se soucier des répercussions qu'elles peuvent engendrer sur tous les plans. Les passagers sont encore une fois pris otages de cette « guerre », qui ne dit pas son nom entre les syndicats et leur tutelle. Une véritable pagaille s'en est suivie, suscitant la colère des voyageurs. En effet, ces derniers sont consternés par ces grèves menées sans aucune annonce, ni préavis. Ils se retrouvent à l'opposé du fameux slogan : « Le client est roi » ! Pour rappel, ce mouvement de protestation auquel fait face la compagnie aérienne nationale n'est pas le premier lors de l'année en cours.

Le dernier ne date que de quelques semaines avant de évoquer celui du mois de juillet dernier, où un mouvement de grève a été mené, en pleine période de vacances estivales, par le personnel navigant commercial (PNC). Cette grève déclenchée par le personnel des aéroports nationaux et internationaux à travers le territoire national, a fait tourner en dérision les responsables de haut niveau. A commencer par le ministre des Transports, Boudjemaâ Talai et le P-dg par intérim d'Air Algérie qui se sont déplacés au niveau du siège de la centrale syndicale pour rencontrer Sidi Said en vue de tenter de débloquer cette situation.

I. A.

Tassili Airlines s'est joint à la grève

Les personnels de la compagnie aérienne Tassili Airlines ont entamé une grève en solidarité avec leurs collègues d'Air Algérie qui ont bloqué tous les aéroports du pays. Notons cependant que cette solidarité est partielle puisque dans certains aéroports Tassili Airlines a pu faire décoller certains de ses avions. Par ailleurs le syndicat UGTA de l'Etablissement de gestion de services aéroportuaires d'Alger a apporté son soutien et son adhésion à cette grève des personnels d'Air Algérie.

R. N.

VOYAGEURS ALGÉRIENS EN TRANSIT À PARIS

Air France exige un visa Schengen

PAR CHAHINE ASTOUATI

Des voyageurs algériens en transit par l'aéroport Charles-de-Gaulle de Paris pour rejoindre Beyrouth (Liban) ont été refoulés avant-hier à l'aéroport Houari Boumediène d'Alger. Un visa Schengen pour pouvoir transiter dans un aéroport français leur a été exigé par la Police algérienne des frontières (PAF). Selon un « pafiste » intransigeant, cette mesure émane plutôt de la compagnie aérienne Air France ...

Ces voyageurs en partance ce matin vers des pays du Moyen-Orient, dont le Liban et la Jordanie devaient transiter par l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle. Arrivés aux postes de la police des frontières de l'aéroport d'Alger après avoir enregistré leurs bagages, ils se sont vus demander de fournir un visa Schengen pour pouvoir embarquer à bord du vol Air France.

Tandis que certains détenteurs de ce visa sont passés, d'autres ont été refoulés. Ils avaient beau souligner que transiter ne nécessitait pas cette autorisation mais les agents de la PAF disaient non.

« En recevant mon passeport, un des agents de la PAF m'a fait remarquer que j'avais, "heureusement", un visa Schengen. A une question sur le sort réservé aux autres voyageurs non détenteurs de ce visa, il a jargonné que les règles ont été modifiées, sans me confirmer s'ils seront refoulés ou non »,

raconte au HuffPost Algérie un des voyageurs en partance pour Beyrouth. Les règles semblent justement claires. Sur son site internet, la diplomatie française maintient que « l'étranger qui effectue un transit par un aéroport situé en France pour se rendre dans un aéroport situé hors de l'espace Schengen, sans sortir de la zone internationale de cet aéroport français, n'est pas soumis au visa d'entrée ». Malgré l'obstination de certains voyageurs à faire valoir leur droit de transit sans visa Schengen, pour 24H selon la loi européenne, certains agents de la PAF persistaient et signaient : « Nous ne pouvons pas vous laisser passer. Et dans le cas échéant, vous serez refoulés à l'aéroport Charles-de-Gaulle », affirmaient-ils.

« Après le refus de la PAF de me céder le passage, j'ai pris attache avec les organisateurs d'un voyage d'affaires auquel je devais participer au Liban. Ils ont fait part de ce problème à l'Union européenne et celle-ci m'a communiqué un document détaillant les règles de circulation dans l'aéroport Charles-de-Gaulle », raconte une journaliste.

Le document indiquait bien que les voyageurs, contrairement à l'aéroport de Rome (Italie), ont droit à 24 heures de transit sans visa dans cet aéroport français. Toutefois, la Police des frontières campait sur sa position.

La PAF s'explique, Air France injoignable

Un « pafiste » interrogé sur le changement des règles avancé aux voyageurs explique que cette mesure émane plutôt de la compagnie aérienne française Air France.

« Nous avons reçu une 'note de service' de la part de Air France nous instruisant que cette compagnie exige désormais un visa Schengen pour les passagers en transit dans un aéroport français ». Une mesure qui s'applique bien aux « voyageurs qui transitent par un aéroport situé en France pour se rendre dans un autre aéroport situé en France ou dans l'espace Schengen », rappelle la diplomatie française sur son site.

Néanmoins, ces voyageurs se dirigeaient vers un aéroport hors-espace Schengen. La même source affirme que la mesure s'applique également à ce cas-là. « Nous pouvions bien les laisser passer mais ils finiraient par être refoulés », affirme-t-il. Jointe par le HuffPost Algérie, l'ambassade de France à Alger a démenti cette information, affirmant qu'Air France « n'a jamais exigé un visa Schengen pour des passagers en transit à Paris ». La représentation diplomatique a rajouté qu'« une délégation de journalistes algériens en partance pour Beyrouth a bel et bien embarqué ce matin à bord d'un vol Air France, sans difficultés ».

« Seuls les détenteurs du visa Schengen sont passés », précisent néanmoins les voyageurs refoulés. La compagnie aérienne Air France, quant à elle, est restée injoignable.

C. A.

UN AVION D'AIR ALGÉRIE BLOQUÉ DANS UN AÉROPORT CANADIEN Pour faute de paiement du carburant !

Un avion d'Air Algérie, assurant, avant-hier, la liaison Alger-Montréal a été contraint de se détourner et de se poser sur l'aéroport de Saint John's (Canada) à cause des conditions météorologiques consécutives à des tempêtes de neige qui affectent le nord du continent américain. Le commandant de bord a demandé à remplir ses réservoirs de carburant pour pouvoir repartir vers sa destination finale mais refus des autorités aéroportuaires de Saint John's qui demandent le paiement au préalable du précieux liquide. Devant cette situation, les passagers ont été contraints de descendre de l'avion et de prendre leur mal en patience dans l'aérogare en attendant une issue positive.

Ce mercredi les passagers végètent toujours, la plupart assommés et affalés sur les sièges du hall de l'aéroport Saint John's.

R. N.

ABDELMADJID TEBBOUNE L'A CONFIRMÉ

Plus de programmes immobiliers AADL et LPP

L'État ne lancera pas de nouveaux programmes de logements publics de type AADL ou LPP. « À l'heure actuelle, nous sommes tenus de terminer les travaux de construction de 450.000 logements. Et toute évocation de l'ouverture d'une nouvelle formule (AADL3) relève de la démagogie », a affirmé Abdelmadjid Tebboune, ministre de l'Habitat & de l'Urbanisme, dans une interview accordée à un média arabophone.

PAR RANIA NAILI

Tebboune a précisé que l'État est tenu de remettre les logements aux souscripteurs des programmes AADL 1 et 2, reconnaissant l'existence de retard dans la livraison des logements.

UN CALVAIRE INSUPPORTABLE DANS LA CAPITALE La congestion de la circulation réglée progressivement

Les problèmes de circulation et d'embouteillage que connaît la capitale seront progressivement réglés. Les travaux de dédoublement des voies, et l'élargissement de certains boulevards ont été récemment entamés.

Les services de la wilaya s'attendent actuellement à mettre tous les 13 projets de dédoublement des voies en action. Les projets consistent à aérer la circulation qui devient de plus en plus intenable. Tous ces projets selon la wilaya d'Alger concernent les périmètres de hauteur tels que Ben Aknoun, Dely -Ibrahim et Béni-Messous où les carrefours seront élargis. Le dédoublement de la voie touchera également l'axe des Eucalyptus et Cherarba où les travaux sont en cours. Tout comme l'élargissement des boulevards est inclus dans ce chantier. Il s'agit notamment du boulevard du 11-Décembre-1960 d'El Biar qui connaît une effervescence durant les heures de pointe. Même chose du côté de la cité des Bananiers qui fera l'objet d'une route d'évitement permettant de réorienter les véhicules vers d'autres axes moins saturés. De même que la rocade conduisant jusqu'à El-Harrach sera réaménagée avec un élargissement de la voie. Idem pour le tunnel de Oued Ouchayah qui fait actuellement l'objet d'un terrassement sur sa partie supérieure. Les problèmes qui sont devenus insurmontables à cause de la circulation du tramway connaîtront dès l'été prochain une solution avec la mise en place de feux tricolores spéciaux avec le partenaire espagnol chargé de la partie technique. En tous cas, la direction des travaux publics avec l'Agence nationale de l'urbanisme ont été instruits de revoir certains tracés parmi les chemins de wilayas et communaux. Il a été congné de ne plus procéder à la surélévation des chaussées car de nombreux accidents ont été enregistrés suite à ces anomalies. Pour la nouveauté, les bitumes choisis doivent répondre aux normes standard dont la qualité des produits le composant. Pour éviter le drame survenu dans l'axe de Ben Aknoun à Cheraga qui a causé un effondrement de taille en plein milieu de la route, la wilaya d'Alger avec le ministère des Transports sont en train de revoir le cahier de charges propre aux entreprises sous-traitantes. Il y a une exigence de qualité professionnelle de l'entreprise chargée de la réalisation et des équipements qui doivent être mentionnés pour chaque projet. Pour chaque projet de réaménagement, des équipes d'ingénieurs spécialisés doivent établir des rapports s'ils constatent des dysfonctionnements dans les travaux. Il est à rappeler que 1.600.000 véhicules circulent à Alger rendant ainsi la circulation impossible sur certains axes routiers. Mais avec la baisse des importations des véhicules depuis ces deux dernières années, il y aurait moins d'intensité de la pollution sonore et l'impact négatif des gaz d'échappements. Et c'est à ce niveau que les autorités doivent repenser la ville en termes de respect à l'environnement.

F. A.



Abdelmadjid Tebboune.

"Les citoyens ont exprimé des craintes croyant que nous n'allons pas honorer nos engagements. Je peux assurer que chaque souscripteur qui a versé une première tranche aura son logement. Nous avons un déséquilibre entre le nombre des souscripteurs et les programmes autorisés. Avec l'autorisation du gouvernement de construire 120.000 nouvelles unités, le logement sera garanti pour chaque souscripteur", a-t-il précisé. Selon lui, 40 % des logements AADL 1 ont été livrés aux bénéficiaires. "Les 60 % restant étaient prévus avant la fin du mois de mars, mais 6 % des souscripteurs seront touchés par un retard de deux à trois mois dans les wilayas où le lancement des travaux de construction a tardé. N'attendez pas de nous d'être réglés

comme une montre suisse pour les rendez-vous. La compréhension est préconisée lorsque les raisons sont objectives", a-t-il noté.

Manque de foncier

Dans "les grandes wilayas, nous avons rencontré un problème de manque de foncier et dans d'autres, les terrains choisis n'étaient pas constructibles. Pendant quatre mois, les chantiers étaient à l'arrêt en raison des mauvaises conditions météorologiques", a-t-il expliqué.

D'après le ministre, le choix des sites par les bénéficiaires ne se fait qu'une fois les logements achevés à 70 %, pas avant. Il a indiqué que les opérations de contrôle ont révélé l'existence de 16.800 faux certificats

"AFIN DE SAUVER L'ANNÉE UNIVERSITAIRE"

Les étudiants en pharmacie sommés de reprendre les cours

PAR RACIM NIDAL

Les étudiants en pharmacie, en grève depuis quatre mois, ont été sommés avant-hier soir de reprendre les cours "afin de sauver l'année universitaire". L'appel aux étudiants grévistes a été conjointement lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MERS) et celui de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, ainsi que la Direction générale de la Fonction publique (DGFP). Le MERS rappelle dans un communiqué rendu public en la circonstance, que les participants à une réunion tenue lundi, sous la présidence des secrétaires généraux du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Santé et de la Population et de la Santé et de la Population et de la Réforme hospitalière, ainsi que du Directeur général de la DGFP, en présence de cadres des trois secteurs et des représentants des étudiants en pharmacie et en chirurgie dentaire, "ont réitéré leur appel aux étudiants en pharmacie pour reprendre les cours dans les plus brefs délais afin de

sauver l'année universitaire".

Selon la même source, "les représentants des trois secteurs ont répondu à ces revendications qui ont été toutes prises en charge qu'il s'agisse des revendications pédagogiques ou celles ayant trait au secteur de la santé".

Le MERS a précisé que pour ce qui est des revendications pédagogiques, "deux arrêtés ministériels vont être signés cette semaine, le premier portant création du comité pédagogique national pour la pharmacie, sa gestion et son organisation, tandis que le deuxième fixera ses missions dont la création de nouvelles spécialités et la révision des programmes de formation". Il a été également question de "la création de nouvelles spécialités (pharmacie clinique, pharmacie hospitalière et pharmacie industrielle) au sein des facultés disposant de moyens humains et matériels, ainsi que le renforcement de ces spécialités au niveau des facultés disposant de moyens et d'encadrement suffisants", toujours selon la même source. S'agissant de la revendication majeure du diplôme de docteur en pharma-

cie, "il a été rappelé, la décision du Premier ministre de la classer à la catégorie 14, lors de sa rencontre le 5 février dernier avec les représentants des étudiants" Il a été précisé dans le même document que tous les grades de la Fonction publique pour l'accès desquels est exigé un diplôme à BAC+6 sont classés, "sans exception aucune, à la catégorie 14". Par ailleurs, le Directeur général de la Fonction publique a donné "des instructions concernant les catégories de la Fonction publique", affirmant que la catégorie 14 "concerne l'ensemble des titulaires d'un diplôme universitaire BAC+6". "La classification de docteur en médecine dentaire à la catégorie 16, telle que demandée, impliquerait la remise en cause de l'harmonie et la cohérence de tout l'édifice statutaire et réglementaire régissant les différents corps de fonctionnaires", conclut le communiqué.

Plus de formule LPP

M. Tebboune a annoncé, par ailleurs, que l'ouverture de la souscription pour un nouveau programme de logement promotionnel public (LPP) n'est pas à l'ordre du jour. "Au début, le gouvernement a autorisé la construction de 150.000 unités pour ce programme. Finalement, nous avons retenu la construction de 50.000 unités pour une demande qui n'a pas dépassé les 38.000 dossiers. Cette formule nous a permis de trouver une solution aux 50.000 cadres de l'État. Cela nous suffit. Nous ne construisons plus dans cette formule que si nous recevons de nouvelles demandes", a relevé le ministre. Il a rappelé que le programme LPP a été créé pour les cadres de l'État dont le salaire dépasse les 100.000 dinars. "Cette catégorie n'est pas la bienvenue dans la formule AADL mais ses moyens ne lui permettent pas d'acquiescer un logement chez un promoteur immobilier qui chiffre le mètre carré à 35 millions de centimes. La relance du LPP se fera par les promoteurs immobiliers surtout que j'ai signé dernièrement 6.200 agréments. Ils n'ont qu'à baisser leurs prix pour attirer ceux dont le salaire ne dépasse pas les 100.000 dinars", a-t-il préconisé.

R. N.

R. N.

DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES ALGÉRIENS À LA FOIRE INTERNATIONALE D'ABIDJAN

Plateforme d'échange et de prospection

L'Algex (Agence algérienne de promotion du commerce extérieur) convie les entrepreneurs et les opérateurs économiques, tant publics que privés, à participer à la 3^e édition de la Foire internationale d'Abidjan (FIA), qui se tiendra du 22 mars au 2 avril prochain à l'Ivoire Golf Club-Abidjan en Côte d'Ivoire.

PAR AMAR AOUIMER



Cet événement est proposé aux opérateurs économiques par le ministère du Commerce dans le cadre de la participation de l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger au titre de l'année 2017. "La Foire internationale

d'Abidjan est une manifestation multisectorielle économique et commerciale qui regroupe plusieurs centaines d'exposants de différents secteurs d'activités, provenant de tous les continents et représente une plateforme d'échange et

de prospection commerciale pour explorer les opportunités d'affaires offertes et intégrer un marché porteur sous-régional de plus de 200 millions de consommateurs y compris le marché ivoirien de plus de 26 millions" soulignent les responsables de

l'Algex. Un programme riche est prévu en marge de cet événement portant sur des rencontres d'affaires, conférences, séminaires et colloques autour de plusieurs thèmes relatifs au développement du commerce et à la promotion de l'investissement dans la sous-région, ajoutent-ils. Les frais de participation, incluant la location des stands et l'acheminement des marchandises sont pris en charge à hauteur de 80 % par le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE). Les informations relatives au prix du mètre carré, les quantités à transporter et la date limite de la remise des échantillons seront communiquées ultérieurement dès leur réception de la SAFEX, ont-ils précisé.

Il est à signaler que la vente des produits est permise à partir du 6^{ème} jour de cette manifestation économique et commerciale.

R. E.

CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ MIXTE ALGÉRO-CHINOISE

Assurer une fabrication qualitative d'équipements pétroliers

La société nationale Poval (filiale du groupe mécanique public AGM) a signé avec l'entreprise chinoise Shandong Kerui Well Control Equipement, un mémorandum d'accord portant création d'une société mixte pour la production et la commercialisation d'équipements pétroliers. Le mémorandum a été paraphé par le P-dg de Poval, Boualem Latreche Bouteldja, et le vice-président de l'entreprise chinoise, Sun Qinghong, en présence du ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouhouareb.

Créée selon la règle 51/49 % du capital qui régit les investissements étrangers en Algérie, cette nouvelle société fabriquera essentiellement des outillages pétroliers appelés têtes de puits, l'un des équipements les plus importants dans l'industrie pétrolière. Sa production sera destinée au groupe

Sonatrach qui importe annuellement pour 200 à 400 millions de dollars de têtes de puits, d'après les chiffres avancés par M. Bouhouareb qui a expliqué que la mise en place de cette société s'inscrit dans le cadre la politique de substitution aux importations. L'usine sera installée courant 2017 au niveau du site industriel de Poval à Berrouaghia (Médéa), sur une superficie de 47 hectares et devra entamer sa production en 2018. Elle prévoit de produire un millier de têtes de puits pour sa première année de démarrage, a avancé le P-dg du groupe AGM, Bachir Dehimi, ajoutant que le domaine d'activité de cette société mixte comprendra également d'autres types d'équipements pétroliers. Le niveau d'intégration local des équipements, qui seront fabriqués sous le label du partenaire technologique chinois, est estimé à plus de 70 % et assuré essen-

tiellement par Poval et d'autres filiales d'AGM. "La tête de puits est un produit très complexe, fortement demandé par l'industrie pétrolière locale et qui relève de la technologie de pointe", a fait savoir M. Bouteldja.

La société Shandong Kerui Well Control Equipement est une filiale du groupe chinois Shandong Kerui Holding, spécialisé dans la fourniture des équipements pétroliers, et présente dans une soixantaine de pays.

En marge de la cérémonie de signature, Bouhouareb a fait savoir que trois grands projets d'investissements en partenariat avec des étrangers entameraient leur production durant le premier semestre 2017. Il s'agit du premier laminoir du complexe sidérurgique de Bellara (Jijel) qui lancera sa production en juin prochain, du complexe de fer et d'acier de Tosyali en avril à

Oran (partenariat algéro-turc), ainsi que du complexe textile algéro-turc de Relizane qui devra être opérationnel dès juin.

R. E.

PRODUCTION INDUSTRIELLE EN EUROPE

Augmentation moins que prévue

La production industrielle a augmenté moins que prévu en janvier, l'effet de la hausse des investissements des entreprises dans des biens d'équipements ayant été partiellement annulé par une baisse de la fabrication de biens de consommation, montrent des chiffres officiels publiés mardi. Eurostat a précisé que cette production industrielle avait augmenté de 0,9% sur un mois en janvier et de 0,6 %

sur un an. Les analystes interrogés par Reuters avaient anticipé en moyenne des hausses de respectivement 1,3 % et 0,9 %. Les données moins bonnes que prévu de janvier sont en partie compensées par une révision à la hausse des chiffres de décembre. Sur un mois la baisse de la production n'a finalement été que de 1,2 % contre -1,6% en estimation initiale. Et sur un an, la hausse est désormais calculée à 2,5%

contre 2,0 % précédemment. La production des biens d'équipement a bondi de 2,8 % en janvier après avoir plongé dans les mêmes proportions le mois précédent. Mais la production des biens durables, qui avait bondi de 3% en décembre, a reculé de 0,4 %. Et celle des biens non-durables s'est repliée de 0,7 % après déjà -0,2 % en décembre.

ECONOMIE ALLEMANDE

Le moral des investisseurs se redresse un peu

Le moral des investisseurs allemands s'est redressé en mars, mais moins que prévu, montre l'enquête mensuelle publiée par l'institut ZEW alors que les élections à venir en Europe continuent de faire peser des incertitudes sur les perspectives de croissance.

L'indice ZEW est remonté à 12,8 après avoir reculé à 10,4 le mois dernier. Les économistes interrogés par Reuters anticipaient un rebond un peu plus prononcé à

13,1. Le sous-indice des conditions actuelles est lui aussi remonté un peu moins fortement que prévu, à 77,3 contre 76,4 le mois dernier et 78,0 attendu par les économistes. "En ce qui concerne la situation économique en Allemagne, aucune conclusion claire ne peut être tirée des plus récents indicateurs économiques pour janvier 2017", a commenté Achim Wambach, président de l'institut basé à Mannheim.

"Les risques politiques émanant des élections à venir dans un certain nombre de pays européens maintiennent l'incertitude autour de l'économie allemande à un niveau relativement élevé", a-t-il ajouté.

Les partis hostiles à l'Union européenne pourraient réaliser de bons scores aux élections aux Pays-Bas, mercredi, et en France en avril-mai.

R. E.

ECONOMIE FRANÇAISE

À la traîne pour le chômage des jeunes

Le taux de chômage des jeunes en France était supérieur de 2,8 points à la moyenne européenne en 2015 même si la part de ceux qui ne sont ni en formation ni en emploi ne se distinguait pas des autres pays de l'Union, selon des données publiées mardi par la Dares (direction des études du ministère du Travail). Cette étude, qui porte sur les 15-29 ans (France entière sauf Mayotte), montre que 53,3 % des personnes de cette catégorie d'âge étaient sur le marché du travail en France en 2015, 43,2 % occupaient un emploi et 10,1 % (-0,4 point par rapport à 2014) étaient au chômage. Rapporté au nombre des actifs, le taux de chômage était de 18,9 % (-0,6 point), à comparer à celui de 10,4 % pour l'ensemble de la population.

Après s'être nettement dégradés suite à la crise de 2008, les indicateurs d'emploi ont peu varié de début 2013 à fin 2015, souligne la Dares. Mais la France reste globalement à la traîne de ses partenaires européens. Elle se situe ainsi trois points en dessous de la moyenne pour le taux d'activité, quatre points en dessous pour le taux d'emploi et un point au-dessus pour la proportion de chômeurs. Le taux de chômage était lui 2,8 points au-dessus de la moyenne.

La part des jeunes ni en formation ni en emploi était en revanche quasi équivalente - 14,8 % dans l'Union et 14,7 % en France. La Dares relève que la position de la France par rapport à ses pairs européens en termes de taux d'emploi diffère selon les âges.

R. E.

LAGHOUAT

Extension des surfaces agricoles irriguées

La surface agricole irriguée a connu une extension dans la wilaya de Laghouat, passant de 9.488 hectares en 1999 à 36.424 hectares en 2016, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA).

Ce résultat a été obtenu grâce à la multiplication du nombre de forages et de l'introduction de systèmes économes en eau dans le domaine de l'irrigation agricole, précise-t-on.

Les surfaces agricoles dotées de différents équipements agricoles (pivots, réseaux d'irrigation et autres) ont enregistré une extension "notable" de 80 ha en 1999 à actuellement 15.500 ha, avec un accroissement des surfaces irriguées par le système de goutte à goutte de 20 à 6.255 hectares sur la même période, a-t-on fait savoir.

La wilaya de Laghouat compte divers ouvrages susceptibles d'impulser l'activité agricole, à savoir près de 3.430 digues traditionnelles, 420 sources et 8 retenues hydriques.

Une étude technique a été élaborée pour la réhabilitation du barrage de Tadjemout qui assure l'irrigation de 800 hectares de terres agricoles, notamment la ferme pilote se trouvant dans la région.

Les programmes de soutien agricole retenus en faveur de la wilaya de Laghouat ont débuté avec un volume de 35 millions DA en 2000, pour atteindre plus de 4 milliards DA à la fin de l'année précédente.

BLIDA

Lancement du chantier de 4.400 logements publics locatifs

Un projet de réalisation de 4.400 logements publics locatifs (LPL) a été lancé à Meftah, une commune à l'est de Blida, après un retard d'une dizaine d'années dû au déficit en foncier, a-t-on appris, jeudi, de la directrice générale de l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya.

Selon Aoudia Fariza, ce programme, lancé en réalisation à la cité Safsaf dans les hauteurs de Meftah, englobe de nombreux projets de logements inscrits au profit de 15 communes de la wilaya, mais gelés pour manque de foncier, dont 600 unités prévues initialement à Boufarik.

Ce projet, estimé à 13 milliards DA, devrait être réceptionné dans deux ans et devrait contribuer à résorber une grande partie de la demande locale.

Outre ce programme de LPL, d'autres projets de logements de différentes formules, accusant, également, du retard pour manque de foncier, seront implantés dans la même assiette, s'étendant sur une surface de plus de 100 ha, dont 3.700 unités de type location-vente et un millier de logements participatifs.

APS

GHARDAÏA, PRODUCTION D'OLIVES

23.800 qx escomptés au terme de l'actuelle campagne

Arbre se comportant "bien" dans un environnement hostile, aride et sec, l'olivier s'adapte bien dans la wilaya de Ghardaïa, comme en témoignent les nombreuses rangées d'oliviers nouvellement plantées comme brise-vent autour des périmètres agricoles.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'on s'attend cette année à un rendement moyen de 26 quintaux d'olives à l'hectare et cela en dépit d'une très faible pluviométrie et des fortes chaleurs d'été qu'a connues Ghardaïa. Ainsi la cueillette d'olives atteindrait plus de 23.800 quintaux dans la wilaya de Ghardaïa, au titre de l'actuelle campagne agricole 2017, selon les estimations de la Direction des services agricoles (DSA). Cette production, si elle était atteinte, représentera une hausse de près de 5% par rapport à celle de la dernière campagne agricole qui a tourné autour de 22.500 quintaux, a indiqué, à l'APS, le responsable des statistiques à la DSA, Khaled Djebrit. Cette campagne touche une superficie de 916 hectares, avec 176.473 oliviers productifs sur une superficie globale de 1.753 hectares englobant près de 372.780 pieds plantés ces dernières années, a-t-il fait savoir.

Les services de la DSA estiment également que sur cette récolte de 23.800 quintaux d'olives prévues, 20.255 quintaux seront consommés comme olives de table



et 3.565 quintaux pour l'extraction de près de 40.000 litres d'huile d'olive "vierge et bio" par trois huileries modernes créées à Guerrara, Béni-Isguen et Benghanem.

Arbre qui "se comporte bien" dans un environnement hostile, aride et sec, l'olivier s'adapte bien dans la wilaya de Ghardaïa, comme en témoignent les nombreuses rangées d'oliviers nouvellement plantées comme brise-vent autour des périmètres agricoles créés le long de la RN-1, entre Ghardaïa et El-Ménéa, et à Guerrara, où malgré l'absence de soins, leur fructification est relativement abondante, entraînant ainsi un engouement sur cet arbre "noble".

La superficie consacrée à l'oléiculture a connu un développement dans la wilaya, en passant de 118 hectares en 2000 à 1.394 ha en 2015 avec 334.380 oliviers, avant d'atteindre une superficie de 1.753 ha avec 372.800 plants.

Selon des spécialistes de la DSA, l'olivier, qui présente l'avantage de se multiplier par bouture, devrait connaître une grande expansion ces prochaines années, notamment à la faveur de la généralisation des moyens modernes d'irrigation, tel le système du goutte-à-goutte et la vulgarisation de l'itinéraire technique de l'oléiculture auprès des agriculteurs de la région ainsi que le respect des techniques

de cueillette (en évitant le gaulage), de stockage et de trituration des fruits afin d'optimiser la production.

La production de l'olivier et d'huile d'olive occupe actuellement, aux côtés de la production apicole, une place de choix dans la région de Ghardaïa, notamment pour leurs vertus médicinales avérées, d'où la nécessité d'améliorer les techniques de production notamment l'irrigation, la protection contre les maladies et les méthodes de cueillette, estiment les mêmes spécialistes.

Les services agricoles et la Conservation des forêts œuvrent à l'extension de l'olivier et des ruchers dans la wilaya de Ghardaïa, qui offrent de nombreuses opportunités d'investissement et génèrent des revenus substantiels pour de nombreux agriculteurs, ont-ils indiqué.

Ces mêmes spécialistes citent, à titre d'exemple, les opportunités de création de nouvelles huileries, notamment au sud de la wilaya dans les zones de Hassi-Lefthal et El-Ménéa qui ont bénéficié de plusieurs initiatives et projets agricoles privés susceptibles de renforcer la place de l'huile d'olive dans la vie économique locale ainsi que des manufactures et autres entreprises agroalimentaires pourvoyeuses d'emplois.

B. M.

MEDEA, REDONNER VIE AU VILLAGE KECHACHOUA

Aider les habitants à se sédentariser

Le village de Kechachoua, au nord-est de Médéa, "vidé" de ses occupants durant la décennie noire, commence à se repeupler à la faveur d'actions initiées par les autorités locales, a-t-on constaté.

Occupé par intermittence depuis 2011 par une poignée de villageois ayant choisi de retourner travailler leurs terres après un exode forcé, entraînant le départ de dizaines de familles, le village, relevant de la commune de Baâta, semble reprendre vie et se prépare à effacer les stigmates d'un passé douloureux.

Une trentaine de chefs de familles, forcés de fuir les hordes terroristes qui écumèrent cette région, située en plein massif forestier de l'Atlas Blidéen, ont décidé d'entamer le... chemin inverse.

Pour Ami Ahmed, la décision d'y retourner n'était pas facile, d'autant plus, selon lui, qu'il ne subsiste plus rien du village. "Certaines demeures commencèrent à tomber en ruine, faute d'entretien, d'autres avaient été squattées et pillées par des personnes étrangères au village", a-t-il confié, ajoutant que beaucoup de familles "exilées" ne disposaient pas des ressources financières nécessaires pour préparer le retour et comptaient énormément sur l'aide des pouvoirs publics.

Un autre villageois, la soixantaine passée, évoque avec amertume des mauvais sou-

venir des années 1990. Pointant du doigt l'endroit d'où des terroristes avaient déclenché une razzia, Ami Rabah raconte que lors de ce triste jour de l'année 1997, pas moins de 41 paisibles villageois furent assassinés sauvagement par les hordes terroristes, forçant plusieurs familles à aller trouver refuge dans la commune voisine de Bougara. D'autres actes terroristes perpétrés dans la région vont pousser le reste des villageois à plier bagages.

Le village de Kechachoua n'est qu'un exemple des souffrances endurées pendant de longues années par les habitants des hameaux isolés de la commune de Baata, devenu durant quelques années, un véritable "no man's land". Celle-ci a vu sa population passer de 5.000 habitants, au début des années 1990, à moins de... 800 habitants, aujourd'hui.

Les démarches entreprises par les autorités successives pour persuader ces villageois de se fixer de façon permanente et durable sur les lieux se heurtèrent, à l'époque, aux exigences des anciens exilés, qui conditionnaient leur retour par la satisfaction d'un certains nombres de doléances. L'aide à la reconstruction et l'électrification du village furent les principaux points de discorde. Il faudra attendre l'année 2014 pour voir se concrétiser une des revendications exprimées par ces

villageois, avec l'octroi des premières aides pour la reconstruction des demeures des familles qui s'étaient engagées à retourner.

Deux années plus tard, une subvention de 4 millions DA est débloquée par les pouvoirs publics en vue de la réhabilitation du réseau électrique alimentant le village qui a été détruit vers la fin de l'année 1997.

28 foyers, éparpillés à travers ce village de montagne, dispose, depuis la semaine écoulée, d'électricité grâce à cette opération qui devrait inciter d'autres familles, installées à Bougara, ou à travers d'autres communes de la région, à venir grossir les rangs des villageois.

Des projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) ont été lancés par la Direction locale des forêts dans le sillage des actions destinées à favoriser le repeuplement des zones désertées par leur population.

Ces projets, portant essentiellement sur la plantation d'arbres rustiques et d'élevage apicole, permettront à ces familles d'assurer les ressources financières nécessaires pour faire face aux dépenses quotidiennes.

APS

OUARGLA, LA FERME EXPÉRIMENTALE D'ÉLEVAGE DE CREVETTES D'EAU DOUCE

Entrée en production dès 2017



Inauguré en janvier 2016, ce projet, d'une capacité théorique de production totale de 20 à 30 tonnes/an de crevettes à pattes blanche, est appelé à consolider les connaissances techniques et les capacités de crevetticulture dans les régions sahariennes.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'entrée en production commerciale de la ferme expérimentale d'élevage de la crevette d'eau douce d'Ouargla est prévue au cours de 2017, a appris l'APS auprès du directeur du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA).

Fruit "d'une coopération entre l'Algérie et la Corée du Sud, cette ferme, dont la production a atteint une tonne en 2016, envisage d'exploiter toutes ses capacités pour entrer officiellement en phase de production commerciale en 2017", a précisé, à l'APS, Rachid Anane.

Cette opération attendue se fera en vertu d'un protocole d'entente qui sera établi par le ministère de tutelle et la partie sud-coréenne, ce qui permettra de passer de la phase expérimentale vers celle de la production et de la commercialisation, a-t-il ajouté.

Inauguré en janvier 2016, ce projet d'une capacité théorique de production totale de 20 à 30 tonnes/an de crevettes à pattes blanches (*Litopenaeus vannamei*) est appelé à consolider les connaissances techniques et les capacités de crevetticulture dans les régions sahariennes, en partageant l'expérience technique et la technologie Sud coréenne avec les techniciens et professionnels nationaux dans le but d'acquérir un savoir-faire dans ce domaine.

La vulgarisation et l'introduction d'une nouvelle habitude de consommation dans ces régions, en plus de la création d'une zone pilote spécialisée dans l'élevage de la crevette pour contribuer à la diversification des créneaux d'activités et la création de la richesse sont d'autres objectifs ciblés à travers la concrétisation de ce projet, a-t-il ajouté.

S'agissant de l'impact économique, cet investissement ambitieux doit également être rentable et permettre de créer de la valeur ajoutée, soutient M. Anane en sig-

nalant que le prix du produit commercialisé sera fixé conformément à la loi de l'offre et de la demande.

Couvrant une superficie totale de 10 hectares au niveau de la commune de Hassi-Benabdallah, où toutes les conditions naturelles requises sont réunies pour développer l'élevage de la crevette d'eau douce, cette ferme est composée de différentes installations, dont des bassins d'élevage et d'autres d'engraissement et de laboratoires, a-t-il fait savoir.

Dans le cadre du plan d'action 2017-2019, la ferme de Hassi Benabdallah dotera prochainement sa fabrique d'aliment d'une capacité de production de 10 tonnes/jour, sachant que l'infrastructure est déjà réalisée, dans l'attente de son équipement, signale-t-on.

Conduit conjointement par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et l'Agence coréenne de la coopération internationale (KOICA), avec l'appui technique de l'Institut coréen des sciences de la pêche (NIFS) et le CNRDPA, ce projet a été concrétisé à la faveur d'un financement de 427 millions DA dégage du Programme de soutien à la croissance économique et d'un apport en devises de 6 millions de dollars US de la Corée du Sud.

B. M.

BÉCHAR, GESTION DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

Promotion d'échanges entre institutions et entreprises

La promotion des échanges entre les chercheurs des universités algériennes, les entreprises et les institutions chargées de la politique et de la gestion de l'eau et de l'environnement a été recommandée, mercredi, par les participants au premier séminaire national sur les enjeux liés à l'eau et à l'environnement.

L'objectif est de favoriser et développer les échanges scientifiques et mettre en place un master des sciences de l'eau, ainsi que les projets pédagogiques et de recherches liés à l'eau et à l'environnement, a-t-on indiqué.

L'implication des secteurs publics et privés au financement des études et recherches d'intérêt commun et collectif, l'encouragement de la coordination intersectorielle en la matière, l'amélioration de la gestion de l'eau afin de limiter les pertes considérables de ce précieux liquide, constatées actuellement, et l'instaur-

ation d'une véritable stratégie de lutte contre les différentes pollutions, sont d'autres recommandations formulées par la soixantaine de chercheurs et experts nationaux, à l'issue des travaux de cette rencontre qui s'est déroulée à l'université Tahri-Mohamed à Béchar.

Les participants, dont les représentants plusieurs universités et écoles nationales spécialisées, ont également plaidé pour l'encouragement des projets de réalisation de stations de traitement et de recyclage de l'eau dans le but de sa réutilisation dans différentes activités économiques, notamment l'irrigation agricole et l'industrie. Ils ont mis l'accent, en outre, sur la nécessité d'une large diffusion de l'information scientifique et technique auprès des différents acteurs pour la valorisation des résultats de la recherche.

L'objectif est aussi de "fournir des outils d'aide à la décision en matière de gestion

et de protection rationnelles de l'eau, en plus de la sensibilisation de l'opinion publique aux problèmes de l'eau et de son interaction avec l'économie, à travers des forums et des actions de vulgarisation via différents supports médiatique" (radios, tv, presse écrite, réseaux sociaux), a expliqué Abdelhak Mazouzi, chercheur et enseignant au département des sciences de la matière de la Faculté des sciences exactes de l'université de Béchar.

Cette "rencontre nationale a permis aussi aux participants de confronter et de débattre de leurs recherches en la matière et de faire le point sur les efforts déployés dans le pays dans le domaine de la gestion de l'eau et de l'environnement", a ajouté M. Mazouzi, également président de ce séminaire et de son comité scientifique.

APS

EL-OUED

1.188 nouveaux foyers raccordés au gaz de ville à El-Meghaïer

Un réseau de raccordement au gaz naturel de 1.188 foyers dans la commune chef-lieu de wilaya déléguée d'El-Meghaïer (165 km d'El-Oued) a été mis en service mardi par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui.

Le projet, qui entre dans le cadre de la distribution publique du gaz naturel, englobe les quartiers Es-Saâda et 19-Mars, au centre-ville d'El-Meghaïer, et a nécessité un financement de 48,5 millions DA, selon des explications fournies à la délégation ministérielle.

Il a ensuite procédé à une remise de matériels et engins au profit des communes de la wilaya déléguée d'El-Meghaïer.

Auparavant, Noureddine Bedoui avait procédé à la pose de la première pierre d'un complexe touristique La Rose d'Or, projeté par un privé dans la commune de Sidi-Amrane (daïra de Djamaâ) pour un coût de 466 millions DA.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales devra, au terme de sa visite de travail de deux jours dans la wilaya d'El-Oued, présider dans l'après-midi une séance de travail avec les cadres, élus et représentants de la société civile locaux.

CONSTANTINE Poursuites judiciaires à l'encontre de 25 herboristes

25 procès-verbaux assortis de poursuites judiciaires ont été dressés, durant l'exercice 2016, à l'encontre de propriétaires d'herboristeries de la wilaya de Constantine, pour "diverses infractions", a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la Direction du commerce.

Détaillant ces "infractions", Abdelhakim Merad, responsable de la communication au sein de cette direction, a indiqué, à l'APS, que les opérations de contrôle menées par les services concernés ont relevé, au cours de l'année précédente, 28 infractions portant, notamment, sur la vente de produits périmés, le manque d'hygiène et des défauts d'étiquetage et de facturation. Proposant des traitements, à base de plantes, de produits de beauté naturels, ainsi que des tisanes et des compléments alimentaires pour "fortifier le corps", des commerçants s'adonnent à des activités autres que celles inscrites dans leur registre de commerce. Conformément aux normes édictées par le ministère du Commerce, une herboristerie commercialise des plantes naturelles non toxiques, fraîches ou séchées, sans que cela se traduise par des dépassements à travers, notamment, la vente de préparations et compositions médicinales, l'élaboration de diagnostics ainsi que la commercialisation de produits vantant des vertus thérapeutiques avérées.

APS

TURQUIE

Adoption de mesures de représailles envers Amsterdam

Ambassadeur indésirable, relations diplomatiques suspendues et demande d'excuses écrites font partie des mesures de rétorsion annoncées, lundi 13 mars au soir, par le gouvernement turc à l'endroit des Pays-Bas.

Samedi, le royaume avait interdit à deux ministres turcs de promouvoir sur son sol la réforme constitutionnelle en vue du renforcement des pouvoirs du président turc, soumise à référendum le 16 avril en Turquie. "Nous leur faisons exactement ce qu'ils nous ont fait. Nous n'autorisons pas les avions transportant des diplomates néerlandais à se poser en Turquie ou à pénétrer dans notre espace aérien", a expliqué le vice-premier ministre, Numan Kurtulmus, lundi, lors d'une conférence de presse à Ankara. "Il revient à ceux qui ont provoqué cette crise de la régler", a-t-il ajouté. L'ambassadeur néerlandais, Cornelis Van Rij, actuellement absent de Turquie, a ainsi été déclaré indésirable.

Ankara ne décolère pas depuis l'interdiction faite, samedi, à deux de ses ministres – Mevlut Cavusoglu pour les affaires étrangères et Fatma Betül Sayan Kaya pour la famille – de participer à des meetings de la diaspora turque à Rotterdam. Des interdictions qui, selon Erdogan, relèvent de la Convention européenne des droits de l'Homme. L'application de la Convention, le mètre étalon des droits



de l'Homme pour les Etats membres du Conseil de l'Europe, a pourtant été suspendue par la Turquie en juillet 2016 à la suite de la tentative de coup d'Etat, ce qui lui a permis de limoger 125.000 salariés sans aucune décision de justice et d'emprisonner 40.000 personnes. Des dizaines de journalistes sont détenus depuis plus de cent jours sans avoir été mis en examen.

La colère turque s'est aussi tournée vers l'Allemagne, où plusieurs municipalités ont annulé la tenue de rassemblements électoraux de la diaspora turque. Semblant avoir mal supporté la solidarité

exprimée par Angela Merkel à l'égard des autorités néerlandaises, Erdogan est sorti de ses gonds. Il s'en est pris personnellement à la chancelière allemande, accusée de "soutenir les terroristes", faisant allusion aux militants de la cause kurde. Mme Merkel n'a pas jugé bon de rétorquer.

En revanche, les autorités turques se sont gardées d'envisager la moindre mesure de rétorsion économique et ce, pour une bonne raison. Les Pays-Bas sont, de loin, le premier investisseur économique en Turquie avec 20 milliards de dollars injectés entre 2005 et 2015.

SYRIE

3^e round de négociations à Astana

Un troisième round des négociations entre les parties du conflit syrien commence le 14 mars dans la capitale kazakhe. Les négociations vont devoir avancer en l'absence de plusieurs factions rebelles syriennes. Les délégations du gouvernement de Damas, de l'opposition syrienne et des pays médiateurs, à savoir la Russie, l'Iran et la Turquie, se réunissent mardi à Astana pour tenter de trouver une solution à la guerre qui a fait plus de 320 000 morts en Syrie depuis 2011. Les participants aux discussions doivent

dresser une carte unique reflétant le déploiement de combattants extrémistes en Syrie, notamment les positions des djihadistes de Daech. Les négociations porteront également sur la mise en place de la commission constitutionnelle et d'un groupe de travail pour échanger des prisonniers de guerre. La première session des négociations intersyriennes à Astana s'est déroulée fin janvier dernier. Au cours du deuxième round des négociations qui s'est tenu en février, les parties concernées ont défini la composition du

groupe d'observation réunissant des représentants de Moscou, d'Ankara et de Téhéran. Auparavant, plusieurs factions rebelles syriennes ont annoncé qu'elles ne participeraient pas au nouveau cycle de négociations avec le gouvernement syrien à Astana. Pour sa part, le président syrien Bachar al-Assad a indiqué, dans un entretien publié lundi, que l'avenir de son pays ne serait décidé qu'après en avoir fini avec les extrémistes et avoir réalisé une réconciliation nationale.

FRANCE

Marine Le Pen soupçonnée d'avoir sous-évalué son patrimoine

Selon une information du journal *Le Monde* la présidente du FN est sous le coup de deux procédures de redressement, suite à des soupçons de sous-évaluation du patrimoine qu'elle détient conjointement avec Jean-Marie Le Pen. Ces deux procédures de réévaluation pourraient déboucher sur une revalorisation jusqu'à hauteur de 60 % des biens déclarés par la candidate, et la rendre éligible au paiement de l'ISF. Une nouvelle difficulté qui pourrait venir s'ajouter au cortège déjà long des affaires qui visent

le Front national. Le premier dossier concerne le fameux domaine de Montretout à Saint-Cloud. La grande demeure familiale des Le Pen est actuellement possédée par Jean-Marie Le Pen à 75 % et par sa fille Marine à hauteur de 25 %. L'administration fiscale conteste la valeur allouée aux parts léguées par donation à Marine Le Pen par son père en 2012 : elles ne vaudraient pas 142.800 euros comme déclaré alors, mais 362.000 euros. La seconde procédure fiscale en cours porte cette fois sur l'autre maison

familiale, située cette fois à Rueil-Malmaison, et dont Marine Le Pen possède la part principale dans le cadre d'une indivision. Le Parquet national financier a lui aussi ouvert une enquête préliminaire en janvier 2016. En cause cette fois, la déclaration de patrimoine d'eurodéputée remise par Marine Le Pen, en janvier 2014, auprès de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP). Agences

LIBYE

L'Armée nationale reprend le contrôle de l'aéroport de Ras Lanouf

L'Armée nationale libyenne devrait reprendre les gisements pétroliers et les ports perdus dans un futur proche, a déclaré à Sputnik le représentant du parlement de Tobrouk Aguila Saleh. Début mars, les Brigades de défense de Benghazi ont attaqué les ports de Sidra et de Ras Lanouf, évinçant de ces derniers les troupes du commandant de l'Armée nationale libyenne Khalifa Haftar. Par la suite, les brigades ont cédé les sites pétroliers aux autorités libyennes à Tripoli qui entre-temps ont rejeté toute implication dans l'attaque. Arrivé en Libye en février 2011, le Printemps arabe s'est transformé en conflit civil armé et en une incessante effusion du sang qui a emporté des milliers de vies. Soutenus par l'aviation et la marine de l'Otan, les insurgés ont réussi à renverser Maâmmar Kadhafi qui a dirigé le pays pendant quatre décennies, anéantissant pratiquement un État prospère et centralisé.

Depuis 2011, le pays est déchiré par les rivalités entre ses milices mais aussi entre ses dizaines de tribus, composantes essentielles de la société.

IRAK

La gare de Mossoul reprise aux terroristes

Poursuivant leur offensive pour déloger le groupe Etat islamique (EI) de Mossoul, les forces irakiennes ont annoncé mardi la reprise d'un nouveau site symbolique : la gare ferroviaire, une plateforme stratégique à l'arrêt depuis l'arrivée des jihadistes. Construite dans les années quarante, la gare permettait le transport de marchandises depuis la Turquie et la Syrie jusqu'à Bagdad et Bassora (sud) et avait fait l'objet de nombreuses attaques terroristes avant même l'arrivée de l'EI en 2014. Le transport de passagers avait, lui, cessé après l'invasion américaine de l'Irak en 2003, selon un porte-parole de la compagnie, Abdulsattar Mohsen.

Les forces irakiennes ont également progressé à l'extérieur de Mossoul, la 16^e division s'emparant de deux villages plus au nord-ouest -Cheikh Mohammed et Al-Jamaliyah-, selon le Commandement conjoint des opérations, qui coordonne la lutte contre l'EI. Après avoir conquis fin janvier la partie orientale de Mossoul, les forces irakiennes ont lancé le 19 février l'assaut pour reprendre le contrôle de l'ouest de la cité. Une reconquête de la partie occidentale permettrait au pouvoir irakien d'asseoir son autorité sur la totalité de la deuxième ville d'Irak, et infligerait un revers majeur pour le groupe ultraradical sunnite.

Agences

EXPOSITION "UNE IMAGE, UNE FEMME"

Des vies, des cultures...

Le courage conjugué au féminin

La 5^e exposition photographique internationale, une série d'œuvres d'une quarantaine de photographes représentant des portraits et des tranches de vies de femmes, a été inaugurée avant-hier à Alger.



CONFÉRENCE SUR "LE SAVOIR ET L'AVENIR"

Mihoubi plaide en faveur de la sécurité culturelle

Le ministre de la Culture Azzeddine Mihoubi a souligné mardi à Alger l'importance de la "sécurité culturelle" à l'ère de la mondialisation, et de "la modernisation de l'enseignement" à la lumière de la révolution technologique à laquelle assiste l'humanité.

EXPOSITION "UNE IMAGE, UNE FEMME"

Des vies, des cultures... Le courage conjugué au féminin

La 5^e exposition photographique internationale, une série d'œuvres de quarantaine de photographes représentant des portraits et des tranches de vies de femmes, a été inaugurée avant-hier à Alger.

PAR ROSA CHAOUÏ

Organisée à la galerie "Baya" du Palais de la culture Moufidi-Zakaria par l'association "Focus", l'exposition intitulée "Une image, une femme" propose des clichés de photographes amateurs et professionnels d'Algérie et de six autres pays. Des photographes algériens, une quinzaine parmi les participants, présentent des clichés de femmes rurales, déclinés en portraits de femmes nomades sous leur tentes, de bergères de l'Atlas saharien et de fermières immortalisés par Amel Mimouni, Nouar Hajaïssa, ou encore Zahra Sobhi et sug-



gérant la sagesse, l'espoir et le courage conjugués au féminin. Outre la vie rurale, les objectifs de Harzallah Abada et de Kamel Elmerbebi se sont, pour leur part, arrêtés sur des métiers d'artisanat comme le tissage, la vannerie et la céramique. Plusieurs autres clichés proposent aux visiteurs un focus sur les tatouages et les costumes traditionnels de Kabylie, de l'Ahaggar, du Tassili n'Ajjer et de la région des Aurès, avec un clin d'œil particulier à l'Imzad, un instrument de musique exclusivement féminin, et à la fête de la

Sebiba, deux éléments classés au patrimoine mondial de l'humanité. Des photographes de femmes sur des marchés populaires de pays africains sont également exposés par le Malien Moussa John et Oberdan Pagan d'Italie. D'avantage intéressées par la photographie d'art, Dihia Gaci (Algérie), Irina Luchinetz (Argentine), et Sandrine Le Royer (France) proposent des œuvres présentant un savant jeu d'ombre et de lumière, d'effets miroir, de autres montages artistiques reproduisant le mouvement.

Créée en 2012 à Béjaïa par un groupe de passionnés de la photographie, l'association "Focus" s'investit dans la promotion de cet art en organisant des ateliers de formation, des sorties photos et des échanges avec d'autres associations nationales et internationales. L'exposition se poursuit jusqu'au 19 mars, avant d'entamer une tournée dans les villes de Bejaïa, Biskra, Sétif, Annaba, Bordj-Bou-Arreidj et Tlemcen, selon les organisateurs.

R. C.

CE MOIS-CI À TOKYO

Colloque international sur deux grandes figures de la littérature algérienne

Un colloque international consacré à la littérature algérienne, animé par des universitaires algériens des spécialistes japonais et sud-coréens aura lieu le 25 et 26 mars 2017 à l'université de Tokyo, a annoncé le ministère de la Culture dans un communiqué. Organisé par la Société japonaise de littérature maghrébine et le Département des études littéraires

contemporaines de l'université de Tokyo en collaboration avec l'association coréenne de littérature maghrébine, ce colloque sera consacré aux œuvres de Assia Djebar et Mouloud Feraoun, deux grandes figures de la littérature algérienne. Des conférences et tables rondes seront conjointement animées par des universitaires algériens, japon-

ais et coréens au Campus Hongô de l'université de Tokyo. Mouloud Feraoun, assassiné en mars 1962 par l'OAS (Organisation de l'armée secrète), est l'auteur de plusieurs ouvrages traduits en arabe notamment, dont *Les Chemins qui montent* (1957) et *Le Journal 1955 à 1962*, publié à titre posthume. Ce colloque est d'ailleurs organisé à la suite de la

traduction vers le japonais de l'œuvre *Le Fils du pauvre* de Mouloud Feraoun par l'universitaire japonaise, Etsuko Aoyagi. Décédée en 2015, Assia Djebar a publié plusieurs romans traduits dans une trentaine de langues, notamment vers l'anglais, à l'instar de *L'Amour, la fantasia* (1985), *Vaste est la prison* (1995) et *Le Blanc de l'Algérie*. (1996).

ESPRIT BAVARD

Un projet culturel et beaucoup d'ambitions

Esprit bavard, le magazine qui manquait à la scène médiatique algérienne n'a pu sortir dans les librairies que le premier numéro en 2011. Faute de moyens, l'équipe de ce magazine d'une Algérie autrement dite, autrement vue, comme l'a imaginé son initiatrice la journaliste Khadija Chouit, ne veut pas baisser les bras. Le 16 février dernier, l'équipe décide de lancer une campagne de financement participatif sur la plateforme Kisskissbankbank afin de permettre au second numéro de ce magazine de voir le jour. Une campagne qui durera seulement 30 jours.

Le numéro 2 auquel se consacre l'équipe déjà, sur des thématiques socioculturelles, avec notamment plusieurs portfolios photo, du dessin, de la BD. Son initiatrice, explique le pourquoi de ce financement participative. Croyant à l'aboutissement au projet qui lui tient à cœur, Khadija Chouit incite les amoureux du verbe, à commander le numéro 2 du magazine en ligne parce que "il s'agit du premier magazine de réflexion Culture & Société en Algérie". *Esprit bavard* n'a pas son pareil sur la scène médiatique culturelle. C'est une publication sans sponsors, sans publicités. Donc une équipe véritablement indépendante et libre.

"Un objet de cette qualité, 200 pages couleur particulièrement stylisées, sans pub, à 2.500 DA (ou 20 euros pour l'Europe), c'est introuvable", affirme-t-on encore. Le financement participatif qu'initie l'équipe de *Esprit Bavard*, est "une belle expérience de co-éditeurs. Une expérience nouvelle en Algérie, certainement enrichissante. En effet, des plateformes reconnues de crowdfunding (financement participatif) permettent désormais de compter sur l'intelligence collective émanant des réseaux du pair à pair afin de financer des projets tournés vers la Culture", rappelle-t-on à *Esprit Bavard*. Grâce à ce nouveau modèle d'organisation, l'équipe espère faire exister *Esprit bavard* pub et par ses lecteurs, en commandant dès aujourd'hui notre numéro 2 dont vous serez co-éditeur sur *Kisskissbankbank*. Les lecteurs pourront s'informer un peu plus sur le projet sur les réseaux sociaux notamment la page Facebook qui lui est consacré.

R. C.

CONFÉRENCE SUR "LE SAVOIR ET L'AVENIR"

Mihoubi plaide en faveur de la sécurité culturelle

Le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, a souligné mardi à Alger l'importance de la "sécurité culturelle" à l'ère de la mondialisation, et de "la modernisation de l'enseignement" à la lumière de la révolution technologique à laquelle assiste l'humanité.



Lors d'une conférence sur "Le savoir et l'avenir", animée à l'Ecole nationale d'administration (ENA), Mihoubi a soutenu que la sécurité culturelle était "nécessaire" en cette ère de mondialisation et d'interaction des cultures et des langues vu son importance dans la "protection" des spécificités culturelles locales et dans le développement national. Le ministre a souligné la "nécessité" de tenir compte des avantages de la mondialisation

comme les "connaissances exactes" qu'offrent le réseau internet et l'exploitation des langues porteuses de savoir outre les techniques modernes et les méthodes d'enseignement développées. Mihoubi a appelé à ce propos à se concentrer sur l'avenir au lieu de "s'accrocher au passé qui engendre des êtres confinés dans l'isolement et la frustration". Le ministre a en outre mis en

exergue "l'importance de la modernisation de l'enseignement" citant l'exemple de certains pays développés qui ont adopté des méthodes modernes dans leur processus de développement et consacré d'importants budgets à ce secteur à l'instar de certains grands pays asiatiques. Mihoubi a affirmé dans ce cadre que les mathématiques "sont la clé du progrès" technologique et

scientifique dans n'importe quel pays insistant sur la nécessité de compter sur les langues nationales dans le développement dépend essentiellement du savoir produit. Le ministre a indiqué que la conférence visait à "inculquer aux élèves les nouvelles connaissances et à soulever certaines problématiques à même d'approfondir leurs connaissances...".

PRIX SOUAD-ESSABAÏ

Trois romanciers algériens lauréats



Trois romanciers algériens se sont adjugés les trois premiers Prix Souad Al-Sahab de la création intellectuelle et artistique, un concours littéraire décerné par les éditions koweïtiennes Souad Al-Sahab, indiquent les organisateurs. Le premier prix est revenu à Abdelwahab Aissaoui pour son roman *Adawair wa el*

abwab, alors que *El manjane la yamoutoune* de Amina Djermoune arrive en deuxième place de ce concours littéraire. Sabrina Benaziz a, pour sa part, remporté le troisième prix pour son roman *Leil li el houb oua akher li el sala*. Lauréat du Grand Prix Assia-Djebar du roman en 2015 pour son roman en arabe *Sierra De*

Muerte, Abdelwahab Aissaoui est l'auteur de trois romans dont *Cinéma Jacob* (2013). Native de Constantine, Amina Djermoune s'est faite d'abord connaître à travers le concours littéraire émirati "L'émir des poètes". Avant de s'affirmer par *Leil li el houb oua akher li el sala*, son troisième roman. Sabrina Benaziz, jeune romancière native de Tiaret, avait déjà édité deux romans en Algérie. Le Prix Souad Al-Sahab de la création intellectuelle et artistique, un concours biennal qui récompense les meilleures œuvres dans le domaine littéraire et scientifique, existe depuis trente ans. Il a déjà été décerné aux auteurs algériens Zahra Boussacka, Zahra Karef et Abderrahmane Bouzerba.

DJERBA DOC DAYS

Un printemps sous le signe du film-documentaire

Le documentaire est l'un des rares arts avec la poésie à pouvoir échapper au dictat du consumérisme. La Compétition nationale du film-documentaire – qui a démarré en 2011, à la lisière de la palmeraie de Douz – se déroulera, cette année, à Houmt Souk, à Djerba du 23 au 28 mars. Une délocalisation qui répond d'abord à un souci de sécurité suite aux événements de février 2016 à Ben Guerdane et Zaâfrane.

Djerba offre, d'autre part, un cadre propice au bon déroulement du festival, avec notamment des structures destinées à l'accueil du public particulièrement avantageuses. Une 6^e édition à Djerba donc, qui reste plus que jamais fidèle à l'esprit de création de l'événement, comme l'explique, au HuffPost Tunisie, Hichem Ben Ammar qui en est le fondateur : "Nous allons, pour la 2^e année consécutive, tenter d'y faire grandir

notre projet, fidèle à sa vocation itinérante et qui prouve où qu'il aille, le bien fondé de son existence".

"Une année après notre arrivée à Djerba, nous dénombrons cinq courts métrages originaux de la région et un long métrage documentaire en cours de finition. Comment mieux illustrer l'immédiateté de notre impact ?"

La compétition nationale du film-documen-

taire présente annuellement une sélection de films réalisés dans des cadres associatifs, universitaires ou indépendants. La promotion de ces films mis en œuvre en marge des réseaux de production conventionnels constitue la recherche d'une alternative aux concours officiels. Parallèlement à la compétition, des actions de vulgarisation et de sensibilisation mettent le documentaire à la portée du public cinéphile.

La compétition nationale du film-documentaire décerne, chaque année, des prix aux meilleurs films-documentaires à la suite d'une sélection exigeante établie par un jury de haut niveau. Elle accompagne, depuis 2011, l'essor d'un genre audiovisuel qui incarne les valeurs démocratiques et citoyennes. Elle se veut, en effet, proche des préoccupations les plus actuelles et se définit comme une émanation de la société civile.

Une particularité qui lui a permis d'acquérir une crédibilité et une notoriété auprès des cinéastes. Stimulant la production d'images locales, au service d'un débat sociétal responsable, son ambition est avant tout de créer un cadre viable pour la production documentaire et de stimuler une dynamique professionnelle garantissant des débouchés et un marché. Vous l'aurez compris, Djerba Doc Days est un festival authentique et

engagé qui aspire à "susciter l'émulation et la solidarité entre les cinéastes" comme le souligne Hichem Ben Ammar. Rappelant l'utilité de pareilles manifestations dans le contexte historique actuel de notre pays, celui-ci conclut, d'une manière résignée : "Je me sens investi d'une mission. Je continue, malgré les difficultés, car je suis arrivé à un point de non retour".

R. C.

PRÉSENCE DES CULTURES ALGÉRIENNE ET FRANÇAISE DANS LES DEUX PAYS

Alain Neri appelle à les renforcer

Le président du groupe parlementaire d'amitié Algérie-France au Sénat français, Alain Neri, a mis en avant lundi à Alger la nécessité de renforcer la présence des cultures algérienne et française dans les deux pays.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'un entretien avec le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi au siège du ministère, Alain Neri a indiqué que "cette rencontre nous permettra d'œuvrer de concert pour renforcer la présence des cultures algérienne et française dans les deux pays". Après avoir mis en avant l'importance de la culture dans le

raffermissement et l'approfondissement des relations entre les peuples, le parlementaire français a indiqué que le rôle de son groupe aujourd'hui consistait à défendre plus que jamais la culture et la liberté d'expression, notamment en cette conjoncture marquée par la montée de la pensée d'extrême droite en France, indiquant que "la culture a de tout temps été la première victime des ennemis de la liberté".

Il a souligné l'importance de diffuser la culture algérienne dans le monde et particulièrement en France, tout en relevant le soutien du groupe parlementaire d'amitié Algérie-France à cet objectif.

Pour sa part, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a indiqué que le rencontre a été fructueuse pour les deux parties et a permis de passer en



revue de nombreux aspects des relations culturelles algéro-françaises.

Il a rappelé la présence remarquable de l'Algérie dans les manifestations culturelles françaises, de même pour la France dans les manifestations culturelles organisées en Algérie, affirmant que la diversification de l'action cul-

turelle entre les deux pays "témoigne de l'importance de la culture dans le renforcement des relations entre les deux pays", soulignant dans ce contexte la possibilité de tirer profit de l'expérience française dans certains domaines à l'image des arts plastiques, la restauration du patrimoine et la musique.

Le ministre a mis en exergue la nécessité de consacrer à la culture une place plus importante dans les relations bilatérales, ce qui permettra aux professionnels dans les différents domaines culturels de réaliser davantage de projets retenus dans le cadre des conventions conclues par les deux pays.

FEUILLE DE ROUTE POUR LA GESTION DES THÉÂTRES EN ALGÉRIE Les conclusions des travaux présentées



Les groupes chargés de l'élaboration d'"une feuille de route" pour la gestion des théâtres en Algérie ont présenté lundi à Alger les conclusions de leurs travaux.

A ce titre, le groupe chargé du financement a proposé "la diversification des sources de financement" notamment pour ce qui est des œuvres, l'exploitation des structures et le parainage.

Le groupe chargé de la production a appelé à "l'exploitation du répertoire algérien, à l'adaptation des œuvres mondiales et à porter "un intérêt" pour le théâtre pour enfants.

Pour sa part, le groupe chargé de la distribution

a plaidé, quant à lui, en faveur de la "promotion" au niveau local et national. En outre, le groupe chargé des contenus a appelé, "à accorder la priorité" au texte algérien classique et moderne.

Le groupe chargé de la formation, a appelé à "mettre au point un plan annuel", pour la formation des fonctionnaires des théâtres, avec obligation de consacrer "entre 3 et 5 %" de son budget pour les besoins de formation, outre l'organisation d'ateliers de formation destinés aux enfants scolarisés.

Le groupe chargé de la révision des statuts, a exposé "l'unification du règlement intérieur"

pour l'ensemble des théâtres régionaux, avec attribution de "larges prérogatives", en vue d'obtenir de nouveaux revenus.

Il est à signaler que les six (6) groupes, créés par le ministère de la Culture en janvier dernier, ont présenté des recommandations, en présence du ministre du secteur, d'un nombre de directeurs de théâtre, de quelques artistes et metteurs en scène, qui ont, à leur tour, exposé plusieurs problématiques auxquelles fait face le théâtre algérien. Ces recommandations présentées par les directeurs de théâtre et les représentants des établissements de

théâtre sont, affirme le ministre" des idées et propositions soumises à l'examen et au débat par d'autres acteurs, à l'instar des propriétaires de coopératives théâtrales, les enseignants et les étudiants".

Pour rappel, le ministre de la Culture a annoncé, en janvier dernier, l'élaboration d'une feuille de route pour la gestion des théâtres, ainsi que le choix de la date du 27 mars prochain, jour du lancement de la manifestation Mostaganem capitale du théâtre 2017, pour la présentation des décisions finales sur le théâtre, la législation y afférente et les mécanismes de sa gestion.

ABDERRAHMANE EL-AKHDHARI

Un savant algérien encyclopédique rayonnant

Les œuvres de l'Algérien Abderrahmane El-Akhdhari, un éminent savant d'une culture encyclopédique, ont reçu une large diffusion dans le monde musulman, ont affirmé des chercheurs participant à une rencontre sur la vie et l'œuvre de cette personnalité, tenue lundi à l'université Mohamed Khider de Biskra.

Pour Belkacem Dhif, de l'université de Djelfa, ce savant du 16^e siècle qui vécut entre 920 et 983 de l'hégire (1514-1575) est né à l'oasis Bentioussou des Ziban occidentaux où il fit ses premières études avant de rejoindre Constantine.

De culture encyclopédique, El Akhdhari a laissé de multiples ouvrages dans les domaines de la logique, de l'astronomie, de la grammaire, de la jurisprudence et des mathématiques, a relevé Abdelhalim Sayd, chercheur dans le patrimoine de la région des zibans, soulignant que le traité de logique *Essoulam el-mourawnek fi ilm el-mantiq* a été même traduit vers le français et l'anglais.

Pour le chercheur en histoire des mathématiques de l'université de Skikda, Ahmed Nouar, ce savant jouissait d'une connaissance très approfondie des mathématiques ainsi qu'il le montre dans son ouvrage en arithmétique *Eddoura el-baydha fi el-faraïdh oua el-hissab*.

De son côté, Tayeb Belaadal, de l'université de Djelfa, a souligné qu'El-Akhdhari écrivait surtout pour ses disciples dans un style hautement didactique, mais la qualité de ses œuvres était telle qu'elle reçut un très grand écho en Tunisie, au Maroc, en Egypte, en Syrie, en Turquie et en Afrique occidentale.

Le poète Salah Yakoub a donné lecture d'un poème louant les grandes qualités de ce savant "bentioussi", nom donné en référence à sa région natale. Cette rencontre a été conjointement initiée par l'Union des écrivains algériens, l'université Mohamed Khider et l'association Abderrahmane El-Akhdhari.

L'activité physique pour se prémunir des maladies chroniques

Le professeur Rachid Hanifi a estimé, en marge du 4^e Congrès méditerranéen de médecine du sport, organisé au Centre familial de Ben Aknoun à Alger, que la pratique d'une activité physique, reste "un moyen efficace de prévention" des maladies chroniques qui sont à l'origine de plus de "60 % des décès", déplore-t-il.

Tout le monde connaît les bienfaits de la pratique sportive qui se prescrit aujourd'hui sur ordonnance un peu partout dans le monde. "En Algérie, il faut qu'on y arrive nous aussi", a indiqué le professeur Hanifi à l'APS, insistant, sur le fait, que le "sport doit être pratiqué sous conditions et avec une surveillance médicale". La technologie moderne, de l'avis de tous les présents au Congrès méditerranéen de médecine du sport, réduit au strict minimum les efforts des citoyens d'où la nécessité d'une prise de conscience de tout le monde sur ce phénomène naturel. "On va aller droit vers une catastrophe sanitaire si personne ne cherche à faire changer les choses. Il faut doubler les efforts et multiplier les campagnes de sensibilisation, pour convaincre les gens à faire du sport pour éviter d'être malade. Même quand on est malade, il faut faire de l'activité physique afin d'éviter des complications invalidantes voir mortelle", a soutenu le professeur Hanifi. L'ancien président du Comité olympique et sportif algérien (COA) et professeur en médecine du sport, a reconnu que la prise de conscience chez les citoyens "existe", mais il souhaite surtout qu'"elle soit au niveau des responsables pour mettre les moyens à même d'encourager la pratique sportive, par l'ouverture d'infrastructures aux gens pour leur permettre d'exercer". "Je crois que les différentes instances sportives, à commencer



par le COA et les fédérations comme celles des sports et travail, sports scolaires, ont un rôle extrêmement important", a-t-il ajouté, expliquant que les infrastructures qui existent déjà en nombre, "si elles ne sont pas utilisées à bon escient, n'ont pas lieu d'exister, et lorsqu'elles ne sont pas utilisées pour des compétitions, elles doivent laisser la place au sport-santé, qui est le capital le plus précieux qu'on peut avoir.

L'ostéopathie, une médecine complémentaire importante pour la pratique sportive

Les congressistes au 4^e Congrès méditerranéen de médecine du sport ont également soutenu que l'ostéopathie est reconnue, comme "médecine complémentaire", devenue importante pour la pratique sportive. "L'ostéopathie est une méthode thérapeutique manuelle qui s'intéresse et traite les troubles fonctionnels du corps humain et elle se distingue nettement des autres moyens d'intervention en thérapie manuelle", a expliqué le président de la Société française de médecine manuelle orthopédique et ostéopathie, Jean-Luc

Garcia, en marge de son intervention lors du Congrès. Au cours de son exposé, Jean-Luc Garcia a donné un aperçu sur cette nouvelle méthode, reconnue en France comme médecine complémentaire qui a "son importance", tout en souhaitant la voir en application en l'Algérie. S'adressant aux présents, dont des médecins algériens venus pour apprendre et échanger des idées avec les experts étrangers, Jean-Luc Garcia a aussi mis l'accent sur le rôle de la formation dans le domaine qui comprend l'étude détaillée de l'anatomie, de la biomécanique et de physique, mais également, de l'apprentissage de techniques précises de palpation et favoriser le développement d'une sensibilité palpatoire de ses outils de travail. De son côté, le président sortant du Groupement latin et méditerranéen de médecine du sport, le docteur Noureddine Bendib, a insisté sur la "formation pratique des médecins algériens et tous ceux qui touchent à la pratique de la technique l'ostéopathie qui est très ancienne, mais toute nouvelle en Algérie". "Nos médecins qu'ils soient rhumatologues, médecins-rééducateurs, orthopédistes, ou spécialistes en

médecine du sport doivent saisir l'occasion des ateliers qui sont organisés lors de ce Congrès pour apprendre bien et efficacement et profiter de l'expérience des experts étrangers et spécialistes ici présents", a souligné Dr Bendib. Le 4^e Congrès méditerranéen de médecine du sport, organisé durant une journée par l'Association sportive des médecins du Grand-Alger, en collaboration avec le Groupement latin et méditerranéen de médecine du sport et la Société française de médecine manuelle orthopédique et ostéopathie, sous l'égide du président du Comité olympique et sportif algérien, devrait prendre fin avec une série de recommandations. Aussi, une assemblée générale électorale sera tenue, en fin d'après-midi, pour le renouvellement du bureau du Groupement latin et méditerranéen de médecine du sport. Le rendez-vous d'Alger enregistre la participation de référents de l'Ostéopathie de France, tout le staff de la SOFMMOO et une quinzaine d'experts étrangers et algériens ainsi que des médecins algériens de différentes spécialités.

La prise d'ibuprofène peut affecter l'appareil génital du fœtus

La prise du médicament très répandu contre la douleur ou la fièvre, ibuprofène, pendant la grossesse pourrait perturber le développement de l'appareil génital du garçon à naître, selon une étude publiée dans la revue *Scientific Reports*.

"Tous les faisceaux d'indices convergent vers une grande prudence quant à l'utilisation de ce médicament au 1^{er} trimestre de grossesse" résume Bernard Jégou, le chercheur de l'Institut national français de recherche sur la santé (Inserm), qui a coordonné l'étude. Disponible sans ordonnance dans de nombreux pays, l'ibuprofène fait partie des médicaments généralement autorisés en début de grossesse tout comme l'aspirine ou le paracétamol. Selon l'étude, une femme sur dix reconnaît en avoir pris pendant sa grossesse, mais ce nombre pourrait, selon certaines estimations, atteindre 3 sur 10. Plusieurs études épidémiologiques publiées ces dernières années ont mentionné des risques accrus d'anomalies de l'appareil reproducteur des garçons à naître, essentiellement la cryptorchidie, une mau-



vaise descente des testicules - qui augmente le risque d'infertilité ou de cancer du testicule -, ou l'hypospadias, une malformation de l'urètre. Pour confirmer ces

données, des chercheurs de l'Inserm travaillant au sein de l'Institut de recherche en santé, environnement et travail ont, avec des collègues écossais et danois,

entrepris d'étudier les effets de l'ibuprofène sur des testicules de foetus humain, "récupérés sur des produits d'avortement", avec l'accord des femmes concernées. Les chercheurs ont découvert que l'ibuprofène entraînait des perturbations du système hormonal dans le testicule foetal humain, en supprimant la production de diverses hormones testiculaires dont la testostérone "qui contrôle les caractères sexuels primaires et secondaires et la descente des testicules". Tous les effets ont été observés en début de grossesse (essentiellement entre les huitième et dixième semaines) et pour des doses analogues à celles retrouvées chez les femmes ayant pris de l'ibuprofène. Pour M. Jégou qui a également travaillé sur les effets du paracétamol et de l'aspirine, le message aux femmes enceintes est clair : "Vous pouvez prendre de l'ibuprofène ponctuellement et à petites doses mais surtout ne pas en prendre en même temps que d'autres médicaments anti-douleur, pour éviter de multiplier très fortement le risque de cryptorchidie."

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE MEFTAH
COMMUNE DE MEFTAH
NIF : 096209189175705 01
SOUS N° : -- 01 -- / 2017

Avis D'annulation D'attribution Provisoire
De L'appel D'offres Ouvert avec exigences des capacités minimales
N° 09/2016

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service publics.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Mefthah informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont répondu à l'appel d'offres national Ouvert avec exigences des capacités minimale N° 09/2016 paru dans les quotidiens nationaux:

- ◆ «الحياة» Le 31/05/2016.
- ◆ «MIDI LIBRE» Le 31/05/2016.

Relatif à :

◆ Réalisation D'une bibliothèque au milieu urbain supérieur, Mefthah

L'attribution provisoire paru dans les quotidiens nationaux: «الحياة» le 25/08/2016 et «MIDI LIBRE» le 27/08/2016 a été Annulée Suite à cela, le projet ne peut être attribué à aucune entreprise, de ce fait une seconde annonce sera publiée.

Midi Libre n° 3036 - Jeudi 16 mars 2017 - Anep - 507 160

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA: AIN DEFLA
DAIRA : DJELIDA
COMMUNE: DJELIDA
N° FISCAL: 098444075122622

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

La commune de DJELIDA informe tous les soumissionnaires les résultats de l'avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimales n°: 01/2017 publié le 02/02/2017 dans le journal MIDI LIBRE en français et dans le journal اليوم في العربي en arabe, concernant l'opération suivante :
-TRANSPORT DES ELEVES SCOLAIRES POUR L'ANNEE 2017 Lot n° 12 : El Ardja - Djelida

N	Lot	Nom et prénom	Montant en TTC (DA)	Délai de réalisation (jour)	Note de l'offre Technique	observation
01	Lot n° 12 : El Ardja - Djelida	ZAOUI MAHAMMED AIN DEFLA NIF : 196444010047044	Min : 187.200.00 Max : 351.000.00	Min : 80 Max : 150	30 Points	Qualifier techniquement et moins disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les entreprises concernées sont invitées au niveau du bureau des marchés publics de la commune de DJELIDA au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux (اليوم في العربي en arabe et MIDI LIBRE en français), à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers et en cas de réclamation peuvent faire des recours à monsieur le P/APC de la commune de DJELIDA (Président de la commission des marchés publics de la commune) dans un délai de 10 jours à compter aussi de la première parution de cet avis, si le dixième jour coïncidé avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prolongée au 1^{er} jour ouvrable.

Midi Libre n° 3036 - Jeudi 16 mars 2017 - Anep - 507 166

REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TEBESSA
DIRECTION DE LA FORMATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Avis portant 1^{ère} mise en demeure

•Entreprise : Moumen Mousbah	•Adresse : Cité Bassatin 891/21 Tébessa
•Projet : Réalisation d'un IEP 1000 PF/300 Lits à Chéria.	•Lot n°: 01, Bloc Pédagogique. •Marché n°: 25 du : 23/01/2014.

En dépit de nos rappels à l'ordre, vous persistez toujours à ne pas respecter vos engagements contractuels.

Aussi, vous êtes mis en demeure au titre de ce 1^{er} avis à vous ressaisir, sous peine de vous voir appliquer les mesures coercitives qui s'imposent en pareils cas. Pour éviter cette situation, vous êtes invités, sous huitaine, à compter de la 1^{ère} publication du présent placard dans le B.O.M.O.P ou dans l'un des deux quotidiens retenus, de vous conformer aux conditions suivantes:

- Livrer le reste à réaliser des travaux en souffrance,
- Renforcer le chantier en main d'œuvre qualifier et moyens matériels nécessaire pour résorber le retard enregistré.
- Améliorer la qualité des travaux réaliser et ceux restant à réaliser.

Midi Libre n° 3036 - Jeudi 16 mars 2017 - Anep - 230 20 900

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DES MOYENS
Le NIF : 098438015003826

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT N°03/2017

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 modifié et complété portant réglementation des marchés publics. La Direction de l'Administration Locale de la wilaya de Tissemsilt informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert n°03/2017 portant Travaux d'achèvement siège APC Tissemsilt publié dans les quotidiens : «MIDI LIBRE» et «AL-AHRAR» le 22/02/2017. Qu'après étude et examen des offres le contrat est attribué provisoirement selon les résultats suivants :

N°	Les soumissionnaires	La note technique	Le montant de soumission en TTC	Le montant corrigé en TTC	Délai de livraison	OBS
01	LABANI AHMED Tissemsilt NIF : 19813806008 0427	23.00	13 927 128.82	14 543 132.32	02 mois	Offre moins disante

Conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 03 du décret présidentiel n°15/247 du 16/ 09/2015 modifié et complété portant réglementation des marchés publics. Tout soumissionnaire contestant ce choix opéré par la commission d'évaluation des offres peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Tissemsilt dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis

Midi Libre n° 3036 - Jeudi 16 mars 2017 - Anep - 507 099

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Le leader sur du velours

La 24^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue ce week-end, réserve aux puristes plusieurs belles affiches dont celle qui mettra au prises le leader l'ES Sétif et le revenant, le NA Hussein Dey, alors que le dauphin l'USM Bel Abbès effectuera un déplacement périlleux à Tadjanet.

PAR MOURAD SALHI

LESS partira favorite à domicile face au NA Hussein Dey dans l'objectif de conforter son leadership. Leader incontestable du championnat national de Ligue 1 avec 44 points dans son escarcelle, le club phare de la capitale des Hauts-Plateaux aura une belle carte à jouer sur ses bases du 8-Mai-45 et devant son public. En l'absence de ses concurrents directs, à savoir l'USM Alger et le MC Alger qui sont concernés par les compétitions continentales. Invincibles depuis l'arrivée à la barre technique de Kheiredine Madoui, les gars d'Ain-Fouara ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin. "Nous avons une belle opportunité à saisir à domicile pour ajouter trois autres points et maintenir du coup notre fau-teuil de leader. Cela va nous permettre également de creuser davantage l'écart sur nos poursuivants directs. Nous sommes sur une bonne lancée que nous voulons maintenir le plus longtemps possible", a indiqué l'entraîneur sétifien Madoui qui refuse néanmoins d'évoquer le titre avant la mise à jour du calendrier du championnat. En face le Nasria revient en force dans le championnat. Les Sang et Or, qui se sont hissés à la quatrième place avec 35 points, ne comptent pas se présenter à Sétif avec la fleur au



fusil, mais veulent confirmer leur bonne santé. L'entraîneur français Alain Michel avoue qu'il mise sur une place sur le podium. "Nous avons les moyens de prétendre à une place sur le podium. Nous allons défendre crânement nos chances. D'abord, nous sommes tenus de bien négocier cette sortie face au leader", a déclaré quant à lui Alain Michel.

L'USM Bel-Abbès, le surprenant dauphin avec 37 points, sera en appel à Tadjanet pour y donner la réplique au DRB Tadjanet. Cette formation de Bel Abbès, dirigée par Si Tahar Cherif El Ouazani, est appelée à bien négocier ce virage dangereux contre une équipe qui souffre cette saison. La formation de Bel Abbès effectuera un déplacement périlleux à Tadjanet et le moindre faux pas pourra lui coûter sa place de dauphin car les poursuivants sont aux aguets. De son côté, le DRB Tadjanet qui figure parmi les équipes qui sont menacées par le spectre de la relégation, n'aura d'autre choix que de l'emporter sur ses bases de Lahoua-Smain pour éviter de sombrer.

Le stade du 20-Août de la capitale sera le théâtre d'une belle affiche entre le CR Belouizdad et le RC Relizane. Le Chabab qui reste sur une défaite aura à cœur de renouer avec la victoire pour éviter de flirter à nouveau avec la crise. L'entraîneur marocain doit se passer des services de certains joueurs, qui ne sont pas des moindres, dont l'attaquant Hamia. La mission des Algérois s'annonce difficile face à une équipe du Rapide qui lutte pour son maintien.

A Bêjaïa, le stade de l'Unité maghrébine abritera une belle affiche entre mal classés, à savoir le MO Bêjaïa et l'USM Harrach. Lanterne rouge, avec 16 points dans son escarcelle ils tenteront de profiter de cette opportunité en l'absence de la JS Kabylie pour tenter de grignoter des points. Trois matchs ont été reportés à une date ultérieure en raison de la participation de trois clubs algériens, à savoir l'USM Alger, le MC Alger et la JS Kabylie à des compétitions continentales.

M. S.

TRANSFERT DE MAHREZ Liverpool et la Juventus ouvrent les enchères

L'international algérien Riyad Mahrez dont le club Leicester City a arraché d'une manière spectaculaire la qualification pour les quarts de finales de la champions league, après sa victoire face au club Espagnol Séville 2-0, est très convoité par deux grands clubs Européens, en l'occurrence la Juventus de Turin et le club Anglais de premier league Liverpool.

Selon le tabloïde Britannique *The Daily Star* qui cite le canard Italien *Calciomercato*, la Vieille Dame, allusion à la Juventus, affiche un grand intérêt d'obtenir le transfert la saison prochaine de l'international algérien, Riyad Mahrez au prix fort.

Un autre média italien, *TuttoMercatoWeb*, affirme que Mahrez est en tête des joueurs qui intéressent le coach de la Juventus Jurgen Klopp. Les Reds comptent renforcer leur milieu de terrain la saison prochaine, avec le ralliement de la star du club Anglais Leicester City, poids lourd qui pourrait effectivement redynamiser le club par son talent, et sa capacité à déstabiliser les défenses des équipes adverses, et aussi par ses extraordinaires finishes, qui très souvent, se concrétisent par des buts.

Depuis son arrivée en Angleterre du club Français Le Havre en 2014, l'international algérien a disputé 111 matchs et a inscrit 27 buts, sans oublier les séries de passes décisives transformées en buts par ses coéquipiers de Leicester City. La performance d'hier dans la Ligue des champions face à Séville a de toute vraisemblance ravivé les appétits des plus grosses écuries européennes pour obtenir la saison prochaine le transfert, d'un grand joueur et l'enfant prodige de l'Algérie, Riyad Mahrez, au lendemain de son 26^e anniversaire.

COUPE NATIONALE MILITAIRE DE JUDO

Domination totale de la 1^{re} Région militaire

La Coupe nationale militaire de judo (messieurs et dames) de la saison sportive 2016-2017, clôturée mardi à Oran, a été marquée par une domination totale de la première Région militaire chez les messieurs. La 1^{re} RM a remporté 5 victoires toutes catégories de poids, suivie de la 2^e Région militaire en seconde place. L'équipe du Commandement des forces aériennes, ex aequo avec l'Académie militaire de Cherchell, complètent le podium.

Chez les dames, l'équipe du Commandement de la Gendarmerie nationale s'est illustrée en décrochant la première place. La deuxième place est revenue à celle de l'École des applications des services de la santé militaire de Sidi Bel-Abbès relevant de la 2^e RM. La cérémonie de remise des coupes et des médailles a été

présidée par le chef d'état-major de la 2^e Région militaire, le général Saïd Boucenna, en présence d'officiers supérieurs des différents commandements des régions militaires, de la Gendarmerie nationale, des Forces terrestres, navales et aériennes et de la défense aérienne du territoire et des Ecoles supérieures des Forces spéciales, de l'Administration militaire, de l'Académie militaire de Cherchell et de la Garde Républicaine. Les deux ayant animé la finale de cette compétition, à savoir celles de la 1^{ère} RM et de la 2^e RM chez les messieurs, sont composées d'athlètes de haut niveau qui évoluent en équipe nationale, a expliqué l'entraîneur national militaire, Abdelmalek Grioua dans une déclaration à l'APS, qui a relevé un bon niveau technique chez les

messieurs et moyen chez les dames. "Cette coupe nationale militaire de judo s'est déroulée dans de bonnes conditions avec en prime un niveau technique appréciable qui nous a permis d'évaluer les équipes et de détecter les meilleurs éléments pour renforcer la sélection nationale, en prévision des échéances internationales prochaines", a souligné à l'APS, le chef de service régional des sports militaires de la 2^e Région militaire, le colonel El Hadj Kharroubi. Trois athlètes médaillés de bronze au championnat du monde de judo qui s'est déroulée en 2016 en Suisse ont pris part à cette compétition, à savoir Haroun Kamel dans la catégorie des moins de 60 kg, Djeddi Oussama (moins de 73 kg) et Lili Mohamed (plus de 100 kg), a fait remarquer un

inspecteur technique à la direction centrale du sport militaire, responsable de l'équipe nationale, le lieutenant-colonel Mellouki Chouffaik, annonçant la participation prochaine de l'équipe nationale militaire à plusieurs tournois internationaux de judo, dont celui qui aura lieu en septembre prochain en Mongolie. Dix-neuf équipes masculines et deux féminines, représentant les commandements des régions militaires des grandes unités et les structures de formation ont pris part à cette compétition de deux jours qui a eu lieu au niveau du complexe sportif de la 2^e Région militaire à Oran. Chaque équipe est composée de 5 athlètes dans les catégories de poids de moins de 66 kg, de moins de 73 kg, de 81 kg, de moins de 90 kg et de plus de 90 kg.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché.
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing

• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée

• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)

• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients

• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, et participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)

• Veille à la diffusion des supports d'information.

• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...

• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits

• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes

• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels

• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes

• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,

• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Pilote et met en œuvre la politique commerciale

• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services

• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires

• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences

• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement

des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...

• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées

• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client

• Elabore les stratégies de ventes offensives

• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes

• Met en place un réseau de distribution

• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution

• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire

• Développe et suit les grands comptes

• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques

• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs

• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants

• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures

• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs

• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales

ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste

• 10 ans d'expérience

• Sens de communication

• Capacité de négociation et de persuasion

• Force de persuasion

• Rigueur, adaptabilité et mobilité

• Compétences managériales

• Sens de l'analyse

• Raisonnement inductif et déductif

• Doté d'esprit positif et créatif

• Focalisé sur les résultats

• grande résistance à la pression

• Capacité de détecter et de gérer les problèmes

• Maîtrise du français et de l'outil informatique

• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALifiantes & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

• Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas

• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs

• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

MIDI

VOUS EN TENEZ UN ?



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DAR EL BEIDA
COMMUNE DE DAR EL BEIDA
Numéro d'identification fiscale (NIF) : 4100020000160850109
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES
DE CAPACITÉS MINIMALES N°:07/S.T/B.M/D.E.B/2017

La commune de Dar El Beida lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la **Réalisation d'une extension de 02 classes + cantine + bloc administratif + logement d'astreinte + bloc sanitaire, sise : Ecole Attouchi cité Madina Djadida commune de Dar El Beida.**

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités.

1-Capacités professionnelles :

-Un certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité, activité principale dans le domaine travaux du bâtiment catégorie « 02 ou plus » et disposant de moyens matériel et humains suivants :

-2-Capacités techniques :

-Références professionnelles, dûment justifiées par une attestation de bonne exécution ayant réalisé au moins un (01) projet dans le domaine des travaux de bâtiment (marché travaux neufs), réalisé durant les dix (10) dernières années délivrée par un maître de l'ouvrage - étatique ou publ - , dont les ordres de services, bons de commandes et procès-verbaux de réception provisoire et définitive ainsi que les projets en cours de réalisation ne feront pas foi et ne seront pas pris en considération.

Important : toutes les pièces administratives demandées doivent être valides à la date de dépôt des offres

3-Capacité financière :
Avoir réalisé une moyenne de chiffre d'affaire durant les trois (03) dernières années (2013-2014- et 2015) ≥ 14.000.000,00 DA justifiés par les copies des bilans fiscaux visés par les services des impôts compétents et visés en premier lieu par un comptable agréé pour les entreprises.

Les entreprises qui sont intéressées par le présent avis d'appel d'offre sont appelées à retirer le cahier des charges à partir de la première parution du présent avis dans la presse auprès du service technique de la commune (bureau des marchés) situé avenue Mouloud-Feraoun, Centre-Ville de Dar El Beida, contre paiement d'une somme de 1.000,00 DA pour frais de reproduction, auprès du trésorier communal de Dar El Beida.

Les offres doivent comprendre les pièces exigées dans le cahier des charges tel que la déclaration de candidature, registre, les bilans, encadrement clé prévu pour le projet...etc. (Pour la liste détaillée se référer l'article 14 du cahier des charges).

Les offres doivent être adressées à Monsieur le Président de l'assemblée populaire communale de Dar El Beida sous pli cacheté avec mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales
N°: 07/S.T/B.M/D.E.B/2017 portant réalisation d'une Extension de 02 classes + cantine + bloc administratif + logement d'astreinte + bloc sanitaire, sise : Ecole Attouchi cité Madina Djadida - commune de Dar El Beida.

La durée de préparation des offres est fixée à (21) jours à partir de la première parution sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres -Heure de dépôt : 8h 30 mn à 12 h 30 mn si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires pourront assister à la séance d'ouverture des dossiers de candidature et plis techniques et financiers qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 00 mn (le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 21 jours augmentée de (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Cuisine

Chou-fleur à la polonaise



Ingédients

1 chou-fleur
2 œufs
100 g de beurre
4 c à soupe de chapelure
Sel, poivre

Préparation :

Diviser le chou-fleur en bouquets, le nettoyer. Faire cuire dans de l'eau frémissante bien salée (10 mn). Egoutter et garder au chaud. D'autre part, faire cuire les œufs durs; les plonger ensuite dans de l'eau froide, les écaler et les hacher finement. Saupoudrer le chou-fleur d'œufs durs hachés. Faire fondre le beurre dans une casserole et faire dorer la chapelure. La verser sur le chou-fleur et servir, accompagné à volonté avec le reste d'œufs durs hachés.

Gâteau à la citrouille



Ingédients :

800 g de potiron
150 g de farine
4 œufs
15 cl de crème liquide
120 g de sucre
1/2 sachet de levure chimique
2 c. à soupe de fleurs d'oranger
50 g de beurre
1 pincée de sel

Préparation :

Eplucher le potiron pour éliminer l'écorce, les filaments et les pépins et le couper en dés. Mettre dans une casserole avec 50 g de beurre et cuire jusqu'à évaporation complète de l'eau. Dans un saladier écraser le potiron égoutté avec une fourchette. Ajouter les œufs, le sucre, l'eau de fleur d'oranger et le sel. Mélanger en incorporant la farine tamisée avec la levure puis ajouter la crème. Laisser reposer 1h à température ambiante. Verser la préparation dans un moule à manqué beurré et fariné et faire cuire à four chaud (210 °C) pendant 40 minutes. Laisser tiédir avant de démouler et laisser refroidir avant de servir accompagné d'une crème anglaise ou d'un coulis de fruits rouges.

DIÉTÉTIQUE

L'œuf, un aliment complet et naturel

Aliment complet et naturel, l'œuf est définitivement l'aliment de référence de notre gastronomie et de notre santé. Sous sa coquille se cachent presque tous les nutriments reconnus comme essentiels à l'être humain. Outre ses grandes qualités nutritives, il est économique et facile à cuisiner.

PAR OURIDA AÏT ALI

Une protéine de grande qualité

L'œuf est pour les nutritionnistes la protéine de référence. Les protéines sont constituées d'acides aminés, dont certains ne peuvent être synthétisés par notre organisme. Les œufs sont également riches en acides gras (10 % de lipides), en vitamines (A, D, E et B) et en minéraux. Un œuf moyen contient 90 Kcal.

Le jaune d'œuf est très riche en acides gras insaturés et contient également du cholestérol (environ 0,25 g. par œuf). On sait que seulement 20 % du cholestérol sanguin est apporté par l'alimentation, le reste (80 %), étant fabriqué par notre organisme.



Un symbole ovoïde

L'œuf fascine l'homme depuis des siècles. Il symbolise l'univers et l'éternelle renaissance de la nature. Dans toutes les grandes civilisations, l'homme a pris l'œuf comme exemple pour expliquer l'origine du monde. Des Grecs aux Romains, des Celtes aux Germains, l'œuf a toujours eu une valeur symbolique. Par contre, dans certaines sociétés africaines, manger un œuf est un tabou ; en effet manger un œuf c'est manger une poule et donc compromettre l'alimentation de toute la communauté.

L'œuf et la poule

Les œufs les plus couramment utilisés par l'homme sont les œufs de poule. L'œuf est issu de l'ovule non fécondé de la poule (cette dernière, contrairement aux poules reproductrices, n'a pas besoin de coq pour pondre ses œufs). Elle met de 26 à 30 heures pour fabriquer et pondre un œuf. Les poules pondent pendant un an, après quoi elles sont réformées.

Conservation

- Dans un endroit frais (maximum 8°C). Côté pointu vers le bas afin de ne pas comprimer la chambre à air.
- Ne pas utiliser les œufs fêlés car il y a un risque de salmonelle

En cuisine

Les œufs sortant du frigo se fendent lorsqu'on les plonge dans de l'eau bouillante, les jaunes trop froids ne lient pas bien, les blancs trop froids ne montent pas en neige. Les œufs d'une semaine s'épluchent plus facilement que les œufs très frais.

Remède de grand-mère

On se souvient que nos grands-mères fabriquaient du - lait de poule - en battant un jaune d'œuf avec du lait chaud, pour redonner des forces aux malades, ce qui a été conforté par les découvertes de la diététique moderne.

LA MAYONNAISE

La recette irratable et ses dérivés

Un peu d'histoire

Le mot mayonnaise serait un dérivé du mot Mahon (Mao), capitale de Minorque dans les Baléares, île occupée à cette époque par les Anglais.

L'histoire raconte que c'est un amiral anglais qui aurait ramené cette recette en Europe ; cependant, les villes de Bayonne et Mayons se disent être le lieu d'origine de la mayonnaise.

Au XIX^e siècle, le maître gastronomique Carême popularisera la mayonnaise après avoir arrangé la recette ; il la rendra onctueuse et légère, ce qui lui vaudra d'être connue à travers le monde entier.

La recette, basique

1 jaune d'œuf
25 cl d'huile
1 c. à café de moutarde
1 trait de vinaigre ou jus de citron
Sel, poivre

Préparation

Mélangez le jaune d'œuf et la moutarde, sel et poivre. Incorporez l'huile peu à peu, en un mince filet, en fouettant

(au fouet à main ou au batteur vitesse moyenne) pour démarrer l'émulsion. Ajoutez le reste d'huile progressivement, toujours en filet, sans cesser de fouetter. Enfin incorporez le vinaigre et ajustez l'assaisonnement.

Les variantes

Toujours le même principe d'émulsion, mais avec des ingrédients en plus ou différents pour obtenir de nouvelles sauces.

Sauce aïoli : Même principe, mais au jaune d'œuf cru on ajoute 3 gousses d'ail pressées, sel et poivre, et on utilise de l'huile d'olive et du jus de citron.

Sauce tartare : 25 cl d'huile neutre, 1 jaune d'œuf dur écrasé, 1 c. à soupe de moutarde, 1 c. à soupe de câpres hachées, 1 c. à soupe de cornichons hachés, 1 c. à soupe d'oignons crus hachés, 1 c. à soupe d'herbes fraîches hachées (selon votre choix).

Sauce rouille : 1 pomme de terre écrasée cuite dans un bouillon de poissons, 3 gousses d'ail pilées, une pincée de safran et 25 cl d'huile d'olive pour sa réalisation. Le jaune d'œuf est facultatif.

Sauce verte : Toujours le même



principe mais avec 3 anchois pilés, 2 gousses d'ail pilés, 2 œufs durs hachés, 1 trait de vinaigre, quelques câpres hachées, une poignée de mie de pain, du persil ciselé et 25 cl d'huile.

Mayonnaise à l'avocat : La recette de base + 1 ou 2 avocats réduits en une purée homogène (éventuellement aromatisée avec citron, oignon et piment hachés...).

Trucs et astuces

Conserver des jaunes d'œuf



Les jaunes peuvent être conservés jusqu'à 4 jours au frigo. Plongez-les dans de l'eau et recouvrez-

les avec un couvercle ou du film alimentaire afin qu'ils ne se dessèchent pas.

Conserver les blancs d'œuf



Les blancs doivent être utilisés immédiatement. Ils peuvent éventuellement être surgelés, mais pas conservés au frigo.

Savoir si un œuf est frais



Plongez l'œuf dans un verre d'eau. D'après sa position il est :
- extra frais s'il est au fond à l'horizontale
- frais s'il s'incline légèrement
- de plus d'une semaine s'il est vertical
- périmé s'il flotte à la surface

Conserver une mayonnaise



Couvrez-la d'un film alimentaire "au contact", il doit toucher la surface de la mayonnaise. La mayonnaise maison se conserve 1 à 2 jours maximum.

O. A. A.

Mots Fléchés N°3209

sioux ou apache ↓ fictif ↳	enténébrer ↓ gobées ↓	lisons péniblement ↓ abrutis ↓	vent du Nord ↓ douze mois ↓	bouchon d'oreille ↓	jalou ↓ autre mot pour moi qui en vaut deux ↓	dernière épreuve ↓ gouverne ↓
creusons ↳				limer ↳		
le dessus du papier ↓			aseptisera pour de bon ↓	posses-sif ↓		
parties d'intestins ↳				d'un goût de fiel ↳		
apathies ↳				vedettes ↓	âge géologique ↳	
cube à points ↳		émergent ↳				à peine ↳
choisit une cible ↳		ten-dresse ↓	ne recon-nus pas incohé-rence ↳		colère de Corneille ↳	
					souillais ↓	jamais énoncés ↓
décollage ↳	parieras ↳	très im-portantes ↓			après dix patron d'arche ↳	
			traditions école de ministres ↳		livre qui fait rire ↳	coffret de rangement ↓
éclipse-raient ↳	mille-pattes ↳			copies génétiques ↳		
	bien sûr ! ↓			berge ↓		
marche ↳		mômes ↳			possé-dée ↳	sensua-lités ↓
écrasai ↓		crack ↓			aspect ↓	
			élargit chamois à Gavarnie ↳		iridium en cornue ↳	
tracerais ↳					éparilla ↓	
près de ↳						boîte en bois ↓
		maladie moderne quoique... ↳		coup de boxeur ↳		
		retraite ↓		taches de corvée ↓		
bonne copie ↳	roue à qôrqs ↳		dile cité universitaire roumaine ↳		mois printanier début de gamme ↳	
	reçu en naissant ↓				baldaquin ↳	
chiffrai ↳		vallées noyées fille niaise ↳			ne sent pas bon ↓	
contra-riété ↳				fleuve turinois article contracté ↳		petit sa-marium personnel ↳
			réci-pient ↳			miroir de Naqoqa ↳
jolies sur écran ↳						

SUDOKU	N°3209	SOLUTION SUDOKU N°3208	SOLUTIONS MOTS FLECHES 3208																																																																																																																																																																	
<table border="1"> <tr><td></td><td>3</td><td></td><td>5</td><td>6</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td><td></td><td></td><td>3</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>8</td><td></td><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>9</td></tr> <tr><td>4</td><td>8</td><td></td><td>2</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>4</td><td></td><td>1</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>9</td><td></td><td></td><td></td><td>5</td><td></td><td>4</td><td>7</td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td>6</td><td></td><td></td><td></td><td>2</td></tr> <tr><td></td><td>1</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>3</td></tr> <tr><td></td><td>3</td><td></td><td>7</td><td></td><td></td><td>8</td><td></td><td></td></tr> </table>		3		5	6					6				3					8		7						9	4	8		2					1			4		1					9				5		4	7		7				6				2		1							3		3		7			8			<table border="1"> <tr><td>3</td><td>9</td><td>2</td><td>8</td><td>1</td><td>7</td><td>5</td><td>6</td><td>4</td></tr> <tr><td>7</td><td>5</td><td>6</td><td>9</td><td>2</td><td>4</td><td>1</td><td>3</td><td>8</td></tr> <tr><td>4</td><td>8</td><td>1</td><td>5</td><td>6</td><td>3</td><td>2</td><td>9</td><td>7</td></tr> <tr><td>5</td><td>2</td><td>7</td><td>6</td><td>4</td><td>9</td><td>8</td><td>1</td><td>3</td></tr> <tr><td>8</td><td>6</td><td>4</td><td>3</td><td>5</td><td>1</td><td>7</td><td>2</td><td>9</td></tr> <tr><td>1</td><td>3</td><td>9</td><td>2</td><td>7</td><td>8</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td></tr> <tr><td>6</td><td>4</td><td>8</td><td>1</td><td>9</td><td>2</td><td>3</td><td>7</td><td>5</td></tr> <tr><td>2</td><td>7</td><td>5</td><td>4</td><td>3</td><td>6</td><td>9</td><td>8</td><td>1</td></tr> <tr><td>9</td><td>1</td><td>3</td><td>7</td><td>8</td><td>5</td><td>6</td><td>4</td><td>2</td></tr> </table>	3	9	2	8	1	7	5	6	4	7	5	6	9	2	4	1	3	8	4	8	1	5	6	3	2	9	7	5	2	7	6	4	9	8	1	3	8	6	4	3	5	1	7	2	9	1	3	9	2	7	8	4	5	6	6	4	8	1	9	2	3	7	5	2	7	5	4	3	6	9	8	1	9	1	3	7	8	5	6	4	2	<p>• D • M • V • A • A • M • P ZIGUILLERAI • R • POMPAIENT • RUE PLUIE • ORAISONS • OTERENT • SUIES AME • INSERAIT • U • ARISE • RENTIER ETALERA • NA • ENE • I • L • VICELARD • MEDITERA • EM • UT • • AMER • SUSURRE RAVIR • PET • SUER • PATRES • IDES • M PANEES • BLE • EPI • ITE • PRIERA • ON USA • PION • AGORA • EGLEMENT • ICI PRESAGE • UELE • S • A • SIL • ES • ISEO FINIRENT • SA • AN • SISES • CUBITUS</p>
	3		5	6																																																																																																																																																																
6				3																																																																																																																																																																
8		7						9																																																																																																																																																												
4	8		2					1																																																																																																																																																												
		4		1																																																																																																																																																																
9				5		4	7																																																																																																																																																													
7				6				2																																																																																																																																																												
	1							3																																																																																																																																																												
	3		7			8																																																																																																																																																														
3	9	2	8	1	7	5	6	4																																																																																																																																																												
7	5	6	9	2	4	1	3	8																																																																																																																																																												
4	8	1	5	6	3	2	9	7																																																																																																																																																												
5	2	7	6	4	9	8	1	3																																																																																																																																																												
8	6	4	3	5	1	7	2	9																																																																																																																																																												
1	3	9	2	7	8	4	5	6																																																																																																																																																												
6	4	8	1	9	2	3	7	5																																																																																																																																																												
2	7	5	4	3	6	9	8	1																																																																																																																																																												
9	1	3	7	8	5	6	4	2																																																																																																																																																												

L'équation fractale de Léonard de Vinci testée et confirmée

On ne présente plus le génie de la Renaissance qu'était Léonard de Vinci. En bon platonicien, celui-ci cherchait des lois mathématiques dans les manifestations de la nature.

On trouve dans les carnets de Léonard de Vinci une fascinante observation que l'on peut traduire par une équation mathématique. Mathématiquement, cette loi dit que lorsqu'une branche se divise une première fois en plusieurs autres branches, le carré du diamètre de cette branche est égal à la somme des carrés des diamètres des branches secondaires. La même loi reste valable pour chacune des branches secondaires. Au final, c'est le carré du diamètre du tronc d'un arbre qui doit être égal à la somme des carrés des diamètres de ses branches terminales. Expérimentalement, on sait que la règle de Léonard est presque vraie et qu'elle s'applique à de nombreux

arbres. Plus précisément l'exposant des diamètres des branches n'est pas rigoureusement égal à 2 mais varie entre 1,8 et 2,3. Toujours est-il que l'on est bien en présence d'une loi fractale comme on en rencontre souvent dans la nature, par exemple dans les solides quantiques ou le vent solaire. Comme elle fait intervenir en gros le carré d'un diamètre, c'est-à-dire que l'on peut la relier à une égalité entre des sommes de surfaces des sections des branches, il est tentant de faire intervenir des considérations d'hydrodynamique. La loi biomathématique de Léonard pourrait ainsi simplement exprimer la conservation du flux d'eau, du tronc à la ramure.

Un problème de résistance des matériaux

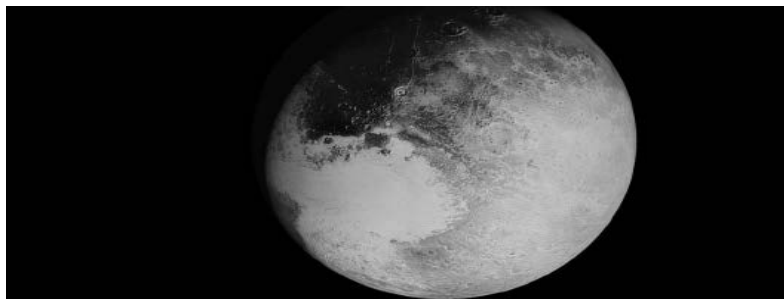
Comme d'autres avant lui, Christophe Eloy n'est pas satisfait par cette explication et a entrepris d'en trouver une autre. Il vient d'exposer sa théorie dans un article de *Phys. Rev. Lett.* Le chercheur s'est attelé à ce problème de biologie théorique en utilisant bien entendu un modèle fractal à la base.



Mais cette fois, ce qui est entré en jeu, c'est la physique de la résistance mécanique des matériaux à une contrainte donnée. Le réseau de branches peut ainsi être considéré comme une série de structures en porte-à-faux comme on peut en trouver en architecture. Dans ces cas-là, les ingénieurs du génie civil se posent le problème de la résistance au vent. Christophe Eloy a donc effectué une

simulation sur ordinateur dont le but était de déterminer quelle était la meilleure structure pour des branches capables de résister au vent. Remarquablement, la simulation numérique reproduit précisément la règle de Léonard de Vinci avec des exposants qui varient entre 1,8 et 2,3. Nul doute, ce résultat aurait enchanté l'ingénieur et le mathématicien qu'était Léonard.

Redonner à Pluton le statut de planète



Et si Pluton redevenait une planète à part entière de notre système solaire ? C'est ce que propose une équipe de six chercheurs de la Nasa à l'Union astronomique internationale, l'autorité chargée de nommer officiellement les corps célestes et répertorier leurs caractéristiques. Cela en changeant tout simplement la définition du mot "planète". En effet, la définition actuelle classifie un corps de notre Système

solaire en planète seulement si celui-ci est en orbite autour du Soleil. "En accord avec la classification scientifique et l'intuition des gens, nous proposons une définition géophysique de "planète" qui met en évidence les propriétés physiques intrinsèques d'un corps au lieu de ses propriétés orbitales extrinsèques", expliquent dans leur manifeste les chercheurs dirigés par Alan Stern, célèbre planétologue

de la Nasa. C'est en août 2006 que Pluton a été "rétrogradée" au statut de planète naine, suite à la découverte de plusieurs corps similaires dans le Système solaire. Au terme de débats houleux, l'UAI a finalement décidé de changer la définition de planète pour la suivante : "Une planète est un corps céleste qui (a) est en orbite autour du Soleil, (b) a une masse suffisante pour que sa gravité l'emporte sur les

forces de cohésion du corps solide et le maintienne en équilibre hydrostatique, sous une forme presque sphérique, et (c) a nettoyé le voisinage de son orbite". Étant donné que Pluton n'a pas encore fait le vide dans son voisinage en orbite, la désignation de planète lui a été enlevée. Une décision qui n'a pas du tout plu à Alan Stern qui a une affection toute particulière pour Pluton puisqu'il est en charge de la mission de la sonde New Horizons qui a permis de réaliser en 2015 le premier survol de la planète naine et de découvrir à sa surface une région en forme de cœur.

Impossible de tracer une frontière

D'après le planétologue, il est "impossible et illusoire de tracer une frontière entre les planètes naines et les

planètes". D'ailleurs, ni la Terre, ni Mars, ni Jupiter ou Neptune n'ayant entièrement vidé leur voisinage de débris, aucune ne pourrait correctement être considérée comme une planète selon la définition de l'UAI. Alan Stern va même plus loin en suggérant que la décision n'a pas été prise par les bonnes personnes. "Pourquoi écouteriez-vous un astronome parler de planète ?", plutôt qu'un planétologue, a-t-il fait remarquer à Business Insider. "Même s'ils sont tous les deux docteurs, ils ont des spécialités différentes. Vous devez vraiment écouter un scientifique en planétologie qui connaît vraiment le sujet. Quand nous regardons un corps comme Pluton, nous ne savons pas comment le définir autrement que par le terme planète".

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

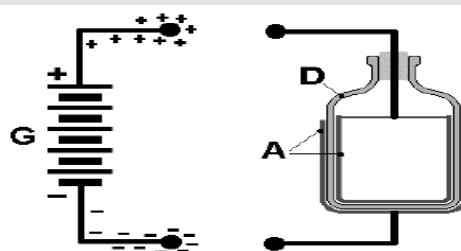
Bouteille de leyde (condensateur)

Inventeur : Ewald Jürgen von Kleist

Date : 1745

Lieu : Allemagne

La bouteille de Leyde est l'ancêtre du condensateur. Elle fut réalisée la première fois en 1745 par Ewald von Kleist et, indépendamment de Kleist, dans la ville de Leyde (ou Leiden) aux Pays-Bas par Pieter van Musschenbroek.



100% FOOT



20h55



Entourée de ses invités et de ses consultants, la journaliste revient sur les moments forts des matchs retour des huitièmes de finale retour de la Ligue Europa. Outre la rencontre entre l'AS Rome et Lyon, ils évoquent également les autres affiches de cette soirée, Manchester United emmené notamment par Zlatan Ibrahimovic et Paul Pogba recevait Rostov ; dans un duel 100% allemand le Borussia Monchengladbach affrontait Schalke 04. Les autres matchs : Ajax Amsterdam/FC Copenhague, Besiktas/Olympiakos, Racing Genk/La Gantoise, Anderlecht/APOEL Nicosie, FC Krasnodar/Celta Vigo.

LES ENQUÊTES DE TPMP !



20h55



Entouré d'invités et de ses chroniqueurs, l'animateur propose une version longue de son émission quotidienne. L'équipe revient sur les moments forts de l'actualité télé avec les émissions qui ont fait le buzz ou celles qui vont faire parler d'elles. La soirée est ponctuée par de nombreux happenings et défis impliquant la célèbre bande qui compte notamment Thierry Moreau, Jean-Michel Maire, Valérie Bénéim, Enora Malagré, Matthieu Delormeau, Isabelle Morini-Bosc, Benjamin Castaldi, Capucine Anav et Cauet.

ENVOYÉ SPÉCIAL



20h55



Au sommaire : Le FN et la cagnotte européenne. Le Front national utilise-t-il l'argent destiné à ses députés européens ? - Dépakine, le silence des médecins. La Dépakine est un anti-épileptique pointé du doigt pour ses effets secondaires chez la femme enceinte. La route de la mort. La Route Centre Europe Atlantique est l'un des axes les plus meurtriers de France.- Les ballerines de Kibera. Dans la province de Kibera, l'un des plus grands bidonvilles d'Afrique, de jeunes étudiants apprennent la danse classique.

MESRINE :
L'ENNEMI PUBLIC N°1

20h55



De retour du Canada, Jacques Mesrine reprend les braquages avec un nouvel associé, Michel Hardouin. Quand l'un d'eux tourne mal, Mesrine est arrêté mais il réussit à s'évader alors qu'il comparait devant le juge. Fin 1973, il est capturé par les hommes du commissaire Broussard. La justice le condamne à vingt ans de réclusion. Il est incarcéré à la prison de la Santé où il fait bientôt la connaissance de François Besse.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

BEAU SÉJOUR



20h55



Alexander demande à Kato de tenir sa langue sur les dernières informations qu'elle a apprises. En échange, il lui livrera un élément qu'il sait. En attendant, la jeune femme s'interroge sur l'origine de l'ecstasy retrouvé dans son sang. Les analyses comparatives du cil retrouvé sur la victime avec l'ADN de Mélanie sont retardées. Sofia se rend au club avec la tenue et le casque de Kato.

SHERLOCK
LES SIX THATCHER

20h55



Alors que John et Mary Watson s'occupent de leur bébé, Sherlock enquête sur la mort d'un adolescent, fils d'un ministre. Il élucide ce cas après une courte enquête, au cours de laquelle il est frappé par un détail troublant : un buste de Margaret Thatcher a en effet été volé au domicile de la victime et ses débris retrouvés à l'extérieur. Sherlock apprend que quatre bustes identiques ont été détruits et qu'un sixième, encore intact, contient une carte mémoire retransmettant des informations sur Mary et son passé en tant qu'agent du gouvernement.

SCORPION
UNE NUIT AU MUSÉE

20h55



Alors que Toby et Walter sont encore sous le choc des révélations faites par Happy, Cabe pense pouvoir trouver la solution pour arranger la situation. Parallèlement, l'équipe doit intervenir dans un musée dont certaines pièces s'abîment de manière inexplicable. La conservatrice des lieux leur accorde une nuit pour évaluer la situation. Bientôt, les événements prennent un tour inattendu et dangereux.

SECTION DE RECHERCHES
L'IMPASSE

20h55



Une nuit, Maxime Totti, « street artist », est assommé près d'un cadavre. Mais lorsque les gendarmes arrivent sur place, le corps a disparu. Un couteau plein de sang est découvert sur place. Le lendemain, un homme est retrouvé perdu dans l'arrière-pays, après avoir été égorgé. Il s'agit d'un professeur d'arts plastiques très apprécié, Sébastien Autier. Tandis que Totti est introuvable, Bernier se perd en conjectures.

EMMA WATSON

ELLE EXPLIQUE POURQUOI ELLE A REFUSÉ "LA LA LAND"

L'actrice britannique est passée à côté d'un Oscar mais elle le vit bien et assume ! Un temps citée pour donner la réplique à

Miles Teller alors que le projet La La Land n'en était qu'à ses balbutiements, Emma Watson n'a finalement pas tourné sous la

direction de Damien Chazelle dans la comédie musicale aux 6 Oscars. C'est finalement une autre Emma, Stone, qui a eu

le rôle, et Ryan Gosling qui a remplacé le héros de Whiplash. La suite de l'histoire, on la connaît : des critiques dithyrambiques, un

succès commercial, une pluie de récompenses et accessoirement un Oscar et un Golden Globe pour Emma Stone.



SHANNEN DOHERTY

DÉVOILE UNE VIDÉO OÙ ELLE SE RASE LE CRÂNE

La star a documenté de bout en bout son combat contre la maladie. Depuis qu'elle a fini la chimio et la radiothérapie, suite à son cancer du sein, Shannen Doherty a eu le bonheur de voir ses cheveux repousser. L'ex-star de Charmed, qui a récemment posé sur le tapis rouge pour une soirée au profit des animaux, a partagé une vidéo du moment où elle s'est rasée le crâne...

ARTHUR EN DEUIL

SON JEUNE COUSIN ADAM, ATTEINT D'UN CANCER, EST DÉCÉDÉ

L'animateur a annoncé la triste nouvelle ce matin sur Instagram... Après des années de lutte contre la maladie, Adam s'est éteint. Mobilisé depuis des années pour soutenir son cousin atteint d'un cancer du sang (une myélofibrose primitive), et tous les autres malades, Arthur s'est emparé de son compte Instagram ce matin du 15 mars pour partager une triste nouvelle, le décès d'Adam.

Fadjr	05h23
Dohr	12h57
Asr	16h21
Maghreb	19h01
Icha	20h21

BAÂMEUR DÉSAVOUÉ PAR LA COMMISSION ÉLECTORALE

LE REPORT DE L'AG ANNULÉ

La Commission électorale du bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (Faf) vient de retirer sa confiance à son président, Ali Baâmeur, a-t-on appris hier de source officielle.

La commission électorale annule ainsi, par la même occasion, le report de l'Assemblée générale électorale de la Faf, décidé par le président désavoué.

De son côté le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi



Ould Ali, a affirmé hier, lors d'une conférence de presse tenue en marge de sa rencontre avec les présidents des clubs sportifs amateurs, qu'il s'était engagé à "combattre toutes les injustices".

"J'ai pris l'engagement, en tant que ministre, de combattre toutes les injustices et d'être à l'écoute de tout un chacun", a-t-il déclaré.

Soulevant plusieurs sujets, notamment les subventions dont les autres sports, sauf le football, sont privés, Ould Ali affirme que "les vainqueurs de la Coupe d'Algérie dans tous les sports collectifs recevront une subvention de l'Etat".

Par ailleurs et réagissant à la

polémique Raouraoua, le ministre de la Jeunesse et des Sports a tenu à préciser que son département n'était pas en train de s'ingérer dans le travail et le fonctionnement des clubs et des fédérations, mais à "veiller à l'application des lois de la République algérienne".

"Nous avons fait une évaluation négative de la Fédération. Nous avons alors demandé aux responsables de laisser la place aux jeunes qui œuvrent dans l'intérêt du pays", a-t-il martelé.

Accusé d'ingérence dans les affaires de la Faf notamment, El-Hadi Ould Ali a tenu à mettre les choses au clair : "On ne s'ingère pas dans les affaires

des fédérations, on veille à l'application des lois de la République", dira El-Hadi Ould Ali qui insiste sur l'évaluation des fédérations et le départ des responsables ayant échoué dans leur mission.

"En toute fin d'un mandat, il est nécessaire d'établir une évaluation critique en toute sérénité car basée uniquement sur l'application et le respect de la réglementation en vigueur.

Il s'agit en fait de réunir toutes les conditions humaines notamment en vue de préparer des échéances sportives internationales qui nous attendent.

Des rendez-vous importants que nous devons préparer tous ensemble loin des querelles stériles, des faux clivages et débats nous déviant de notre véritable objectif : développer le sport national, le hisser vers l'excellence, renforcer la présence de notre pays dans les instances sportives internationales et assurer nos capacités à accueillir de grandes manifestations sportives internationales en Algérie.

On a appelé gentiment les gens qui ont échoué à laisser leur place à d'autres", a précisé le premier responsable du MJS.

DÉCÈS DE 2 ENFANTS NOYÉS DANS UNE FOSSE D'EAUX USÉES

BECHAR SOUS LE CHOC

La ville de Béchar est sous le choc au lendemain du décès de deux enfants noyés dans une fosse destinée aux eaux usées. L'un est mort sur place, le deuxième a rendu son dernier souffle à l'hôpital, selon la Protection civile de la ville de Béchar. Rehab et Djaouad, deux cousins, respectivement âgés de 3 et 4 ans jouaient tranquillement, mardi matin, devant leur domicile, situé dans le quartier d'El-Katara, avant de tomber dans cette fosse d'eaux usées.

A noter que des travaux d'assainissement ont été engagés dans ce quartier depuis plus de six mois mais n'ont pas été terminés. Depuis, les habitants d'El-Katara n'ont pas cessé d'alerter les services concernés pour l'achèvement de ce chantier qui leur pourrait la vie. Une enquête a été ouverte par les services concernés pour connaître les circonstances de cet accident dramatique.

PROTECTION DE LA FAUNE

LE BRACONNAGE PREND DE L'AMPLEUR

Durant la période de 2012 à 2016, les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) ont arrêté des individus venus des pays du Golfe pour braconnage au sud du pays. Rien que durant l'année 2016, plus de 96 affaires liées au braconnage de toutes les espèces protégées ont été traitées par la GN.

Ces statistiques ont été dévoilées, hier, par le capitaine Laribi Medjahed du service de la prévention et de l'ordre public de la GN en marge d'un atelier de sensibilisation sur l'échange des informations liées au braconnage et commerce illégal d'espèces sauvages.

Parmi les 96 affaires élucidées en 2016, figurent 14 liées à la pêche illégale pour lesquelles

18 personnes ont été interpellées au niveau des wilayas d'Annaba et El-Taref.

Le même responsable a fait état du traitement de plusieurs affaires d'atteinte à l'environnement et au patrimoine forestier dans le cadre de la protection des espèces protégées ou celles faisant objet de conventions internationales ratifiées par l'Algérie. Douze individus de diverses nationalités (Emiratis, Saoudiens et Koweïtiens) ont été appréhendés pour atteinte à des espèces animales protégées par le droit algérien et international dans des réserves naturelles classées par l'Etat et dans d'autres lieux, toujours selon le capitaine Laribi Medjahed tout en précisant qu'il s'agit de deux Emiratis, deux

Saoudiens et deux Koweïtiens. Ils ont été arrêtés entre 2012 et 2016 et rapatriés vers leurs pays d'origine après avoir été présentés à la justice et condamnés à des amendes.

Les régions relevant du 3^e commandement régional de la GN (désert d'El-Bayadh et Benoud ainsi que Laghouat jusqu'aux limites géographiques des wilayas de Béchar et de Tindouf ainsi que certaines régions de la wilaya d'Adrar), sont les régions les plus touchées par le phénomène du braconnage en Algérie.

Les cas de braconnage perpétrés par des individus venus du Golfe, notamment la chasse de l'outarde et de la gazelle, ont longtemps été décriés dans la presse et sur les réseaux sociaux.

ATTENTAT SUICIDE AU PALAIS DE JUSTICE DE DAMAS

25 MORTS ET DES DIZAINES DE BLESSÉS

Un kamikaze a tué au moins 25 personnes hier en se faisant exploser dans le bâtiment d'un tribunal dans le centre de Damas, le jour du sixième anniversaire du début de la guerre, a rapporté la police de la capitale syrienne. "Il y a au moins 25 morts et des dizaines de blessés", a déclaré à la télévision d'Etat Mohammad Kheir Ismail, chef de la police de Damas.

L'attentat s'est produit selon la chaîne dans l'ancien Palais de justice, qui abrite actuellement le tribunal religieux chargé des affaires matrimoniales et le tribunal pénal.

Le correspondant de l'AFP arrivé sur place a vu des ambulances, des pompiers et les services de sécurité demander aux passants de s'éloigner de la zone visée, qui se situe dans le quartier central de Hamidiyeh, près de l'entrée du célèbre souk de la capitale

D'UNE MAGNITUDE DE 3,4

LA TERRE A DE NOUVEAU TREMBLÉE À SKIKDA

Une secousse tellurique de magnitude 3.4 a été enregistrée hier à 12h42, dans la région entre les wilayas de Skikda et Constantine, a indiqué hier le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 5 kilomètres au sud-est de la commune Ain-Bouziane dans la wilaya de Skikda.